



Université Senghor

Université internationale de langue française
au service du développement africain

Opérateur direct de la Francophonie

Développement du secteur privé au Burkina Faso : intervention de la Banque Mondiale et rôle de l'Etat

présenté par

Gninta Christelle Elodie GOUEM

pour l'obtention du Master en Développement de l'Université Senghor

Département : Administration-Gestion

Spécialité: Gouvernance et Management Public

le 03 avril 2013

Directeur :

Sébastien H. AZONDÉKON, Ph.D.

Professeur titulaire, Université du Québec en Outaouais

Devant le jury composé de :

Danièle Bordeleau Présidente

Professeur, Directrice du Département
Administration – Gestion,

Université Senghor, Alexandrie

Sébastien H. AZONDÉKON Membre

Professeur, Université du Québec Outaouais

Shérif Delawar, Membre

Professeur à l'Académie Arabe des Sciences et des
Technologies

Remerciements

Nous adressons nos sincères remerciements :

- A Madame Danièle Bordeleau, Directrice du département Administration-Gestion de l'Université Senghor d'Alexandrie, pour ses précieux conseils et son leadership ;
- Au Professeur Sébastien H. Azondékon, de l'Université du Québec en Outaouais intervenant au département administration gestion de l'Université Senghor d'Alexandrie, pour avoir accepté de nous encadrer ;
- A Madame Suzanne Youssef, Assistante de Direction du Département Administration Gestion, pour son professionnalisme, ses encouragements et sa disponibilité ;
- A l'ensemble des enseignants intervenant à l'université Senghor d'Alexandrie pour nous avoir transmis une formation de qualité, nous permettant d'assumer avec professionnalisme nos futures responsabilités ;
- A Monsieur Amadou Diallo Directeur de la Coordination et l'Efficacité de l'Aide Publique au Développement et à l'ensemble de ses collaborateurs;
- A Madame Lamoussa Tarnagada, notre tuteur de stage pour n'avoir ménagé aucun effort pour le bon déroulement de notre stage ;
- A Monsieur Moussa Traoré directeur de la facilitation des affaires de la maison de l'entreprise du Burkina Faso, pour sa disponibilité ;
- A l'ensemble du personnel de la représentation de la Banque Mondiale, au Burkina Faso notamment Monsieur Bado Célestin, représentant résident par intérim de la Banque Mondiale au Burkina Faso, Madame Adja Dahourou ,spécialiste du secteur privé de la représentation de la Banque Mondiale au Burkina Faso ,Monsieur Inoussa Ouedraogo chargé des opérations internationales à la Société financière internationale ,pour leur disponibilité ;
- A tous les étudiants du département administration –gestion de l'Université Senghor d'Alexandrie ;
- A l'ensemble de la communauté burkinabè de l'université Senghor d'Alexandrie, plus particulièrement à mes colocataires Makaiza Dao et Emmanuelle Zouré pour leur esprit de fraternité et de convivialité.
- A toute ma famille et mes amis résidant au Burkina Faso et partout ailleurs ;
- Aux familles Poda et Djiré, qui m'ont soutenu moralement et matériellement ;
- A toutes les personnes qui d'une manière ou d'une autre ont contribué à l'aboutissement de ce travail.

Gninta Christelle Elodie GOUEM,

Dédicace

Je dédie ce mémoire à toutes les personnes qui, sans cesse croient en ma modeste personne et en particulier à:

- Ma tante Setou, arrachée à mon affection pendant ma formation à Alexandrie,
- Mon père, Idrissa Célestin, à qui je dois cette formation,
- Ma mère Marcelline, femme battante et courageuse,
- Ma maman, Fatou,
- Mes frères et sœurs,
- Mon fiancé, Thierry Fabrice

Résumé

Les pays en développement (PED) en Afrique subsaharienne se trouvent à une étape de leur développement où la seule intervention de l'État est largement insuffisante pour faire face aux problèmes de pauvreté, de chômage, de démocratisation et de croissance devenus aujourd'hui des questions existentielles posées et à résoudre.

La solution à ces problèmes dépasse largement le giron gouvernemental et interpelle les États sur le développement de l'initiative privée, l'entrepreneuriat, notamment le secteur privé principale source crédible en matière de création d'emplois de qualité et de croissance soutenue. Ceci explique bien la motivation des partenaires au développement à orienter une bonne partie de leurs interventions dans ces pays vers le développement du secteur privé dans le but d'asseoir un développement durable gage d'un partenariat public privé (PPP) prometteur et porteur.

La Banque Mondiale étant l'un des principaux bailleurs de fonds de ces pays et un des leaders dans cette orientation, disposant d'un pouvoir considérable dans la définition des politiques publiques des pays en développement en général et au Burkina Faso en particulier, il nous semble pertinent de réfléchir sur ces stratégies en faveur du développement du secteur privé. C'est cela l'objet du présent mémoire.

Mot-clef

Burkina Faso, Banque Mondiale, Amélioration du climat des affaires, Secteur privé, Entreprises, Croissance économique, Développement

Abstract

Developing countries (DCs) in sub-Saharan Africa are at a stage of their development where only government intervention is largely insufficient to tackle with the problems of poverty, unemployment, growth and democratization now becoming existential questions raised and to be resolved.

The solution to these problems goes beyond the fold of government and calls on States the development of private initiative, entrepreneurship, and private sector short main credible source for creating quality job and sustainable growth quality job creation and growth. This explains clearly the motivation of development partners to focus much of their efforts in these countries to private sector development in order to establish sustainable development pledge of a public private partnership (PPP) and promising carrier.

The World Bank being one of the main donors of the country and one of the leaders in this goal, with a considerable power in defining public policies in developing countries in general and in Burkina Faso specially, we seem appropriate to reflect on the strategies for the development of the private sector. So, this is the subject of this study.

Key-words

Burkina Faso, World Bank, Improving the business climate, private sector companies, Economic Growth.

Liste des acronymes et abréviations utilisés

AFD	Agence française de développement
AGOA	Africa growth and opportunity Act
ABG	Appui budgétaire général
ABS	Appui budgétaire sectoriel
BIRD	Banque internationale pour la reconstruction et le développement
CAPES	Centre d'analyse des politiques économiques et sociales
CBC	Conseil burkinabè des chargeurs
CCI-BF	Chambre de commerce et d'industrie du Burkina Faso
CEDEAO	Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CEFAC	Centre de facilité des actes de construire
CEFORE	Centre de formalité des entreprises
CSLP	Cadre stratégique de lutte contre la pauvreté
cf	Confère
DBBBF	Doing business better in Burkina Faso
DGCOOP	Direction générale de la coopération
DGDI	Direction générale du développement industriel
EDS	Enquête démographique et de santé
EICVM	Enquête Intégrale sur les conditions de vies des ménages
ENAREF	Ecole nationale des régies financières
FCFA	Franc de la Communauté financière d'Afrique
FMI	Fonds monétaire international
GUF	Guichet unique du foncier
IDA	Association internationale pour le développement
LPDSP	Lettre de politique de développement du secteur privé
MEBF	Maison de l'entreprise du Burkina Faso

OCDE	Organisation pour la coopération au développement économique
OHADA	Organisation pour l'harmonisation du droit des affaires en Afrique
OMD	Objectifs du millénaire pour le développement
ONAC	Office national de commerce extérieur
PPP	Partenariat public privé
ONU	Organisation des Nations Unies
PACDE	Projet d'appui à la compétitivité et au développement des entreprises
PAS	Programme d'ajustement structurel
PIB	Produit intérieur brut
PME	Petite et moyenne entreprise
PMI	Petite et moyenne industrie
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
PROPARCO	Promotion et partenariat pour la coopération économique
PTF	Partenaires techniques et financiers
RCCM	Registre du commerce et du crédit mobilier
RGPH	Recensement générale de la population et de l'habitat
SCADD	Stratégie de croissance accélérée et de développement durable
SFI	Société financière internationale
TVA	Taxe sur la valeur ajoutée
UE	Union Européenne
UEMOA	Union économique et monétaire ouest africaine

Table des matières

Remerciements.....	iii
Dédicace.....	iv
Résumé.....	v
Liste des acronymes et abréviations utilisés.....	vii
Table des matières.....	ix
Introduction.....	1
Chapitre 1 : Le secteur privé au Burkina Faso : contexte et éléments de recherche.....	4
1.1 Contexte du secteur privé au Burkina Faso.....	4
1.1.1 Evolution des politiques de développement du secteur privé.....	4
1.1.2 Les acteurs du développement du secteur privé au Burkina Faso.....	6
1.2 Énoncé des questions soulevées et des hypothèses.....	10
1.3 La synthèse des données sur le terrain.....	10
1.4 Résultats attendus.....	11
Chapitre 2. Les fondements théoriques de la problématique du développement du secteur privé.....	12
2.1 Le secteur privé comme levier de développement : Fondements théoriques.....	12
2.1.1 La notion de secteur privé.....	12
2.1.2 L'approche néolibérale du développement.....	13
2.2 Les stratégies de soutien développement au secteur privé.....	15
2.2.1 Les approches issues de la coopération au développement.....	16
2.2.2 L'approche « soutien direct financier ».....	17
2.2.3 L'approche « amélioration du climat des affaires /amélioration du climat des investissements ».....	17
2.2.4 L'approche « pôles de croissance ou de compétitivité régionale ».....	18
2.3 La Banque Mondiale et le soutien au secteur privé.....	19
2.3.1 Brève présentation.....	19
2.3.3 Approche de la Banque Mondiale dans le soutien au secteur privé.....	20
2.4 Bilan de l'intervention de la Banque Mondiale en faveur du développement et perspectives d'évolution.....	20
2.4.1 Bilan de la Banque Mondiale après plus 50 ans d'existence.....	20
2.4.2 Perspectives d'évolution de la Banque Mondiale :.....	22
2.5 Cadre opératoire de l'analyse de l'intervention de la Banque Mondiale pour le secteur privé au Burkina Faso.....	22
2.5.1 Clarification des concepts.....	23
2.5.2 Le cadre opératoire.....	23
Chapitre 3. Méthode d'analyse de l'intervention de la Banque Mondiale dans le secteur privé au Burkina Faso.....	25

3.1 Méthodologie	25
3.1.1. L'approche retenue.....	25
3.1.2. Les types de données	25
3.2. La collecte des données	25
3.2.1 Données primaires : l'entretien semi directif :.....	25
3.2.2 Données secondaires : la recherche documentaire:.....	26
3.3 Le traitement des données	27
3.4 Les méthodes et outils d'analyse	27
3.5 Les principales difficultés rencontrées	28
3.6 L'apport spécifique du stage	28
Chapitre 4 : La stratégie d'intervention de la Banque Mondiale, analyse critique et propositions d'amélioration.....	29
4.1 L'approche stratégique de la Banque Mondiale dans le secteur privé au Burkina Faso	29
4.1.1 Le portefeuille Banque Mondiale au Burkina Faso pour le secteur privé.....	29
4.1.2 L'appui de la Banque Mondiale à la réforme de l'environnement réglementaire et institutionnel au secteur privé au Burkina Faso	31
4.2 Les forces et faiblesses de la stratégie d'intervention de la Banque Mondiale dans le secteur privé au Burkina Faso.....	36
4.2.1. Les forces de la stratégie d'intervention de la Banque Mondiale dans le secteur privé au Burkina Faso	36
4.2.2 Les faiblesses de l'approche de la Banque Mondiale pour le secteur privé au Burkina Faso	37
4.3 Recommandations en vue d'une amélioration de la stratégie de la Banque Mondiale au développement du secteur privé au Burkina Faso.....	39
4.3.1 Recommandations à l'endroit de la Banque Mondiale.....	39
4.3.2 Recommandations à l'endroit de l'Etat Burkinabè	42
Conclusion	46
Bibliographie	47
Liste des figures.....	I
Liste des Tableaux.....	I
Annexes.....	II
Annexe1-Tableau d'identification de la stratégie d'approche de la Banque Mondiale pour le développement du secteur privé au Burkina Faso	
Annexe 2 Tableau d'obtention de prêts et protection des investisseurs	
Annexes 3 Tableau: de paiements des impôts et commerce transfrontalier	
Annexe 4 Tableau d'évolution de l'indicateur paiement de l'insolvabilité	
Annexe 5 Tableau de variation du classement Doing Business 2012 du Burkina Faso	
Annexe-6 Tableau de la contribution sectorielle au PIB réel au Burkina Faso	

Figure 1 Carte Géographique du Burkina Faso



Source : Ministère des affaires étrangères du Burkina Faso 2004

Introduction

Le secteur privé constitue un important levier de croissance économique et de lutte contre la pauvreté à travers la création des richesses. Sa promotion peut apporter aux États une contribution importante en termes de création d'emploi, et de recettes fiscales pour financer les dépenses publiques en général et surtout les secteurs sociaux de base (éducation, santé, infrastructures, transport). De plus, il peut favoriser l'émergence d'entreprises capables de proposer des biens et services à des coûts compétitifs et accessibles à tous.

Au regard du fait que le secteur privé peut jouer les premiers rôles dans le processus de développement d'un pays, la tendance mondiale depuis plus d'une vingtaine d'années, a été de favoriser le développement de l'économie de marché et partant, du secteur privé.

Cette nouvelle approche de développement est de nos jours prise en compte par les pays en voie de développement comme le Burkina Faso. Pays sahélien situé au cœur de l'Afrique de l'Ouest, le Burkina Faso dispose de très peu de ressources naturelles. Avec une économie fortement dépendante de l'agriculture, l'irrégularité des pluies a toujours été une entrave à son développement.

Son tissu industriel étant relativement faible, le développement du secteur privé apparaît comme une voie pertinente. C'est ainsi que dès le début des années quatre-vingt-dix, des initiatives ont été prises en vue de diversifier l'économie et surtout accompagner le secteur privé. Sous l'impulsion de ses partenaires techniques et financiers, le pays a choisi de libéraliser son économie (Zagré, 1994).

En effet, le rôle conféré au secteur privé pour assurer une croissance économique soutenue s'est affirmé dans les différentes politiques de développement dont le Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté (CSLP) dans les années 2000, puis la Stratégie de Croissance Accélérée et de Développement Durable (SCADD) en vigueur depuis 2010. La mise en œuvre de ces différentes politiques ont permis d'atteindre un taux moyen de croissance de 5,9% entre 2005 et 2009, avec un Produit Intérieur Brut (PIB) réel qui a atteint le montant de trois milles deux cent quatre vingt treize virgule deux (3293,2) milliards de FCFA en 2009.¹

Il convient de relever que dans le cadre de la mise en œuvre de ces différentes politiques de développement, et surtout du développement du secteur privé, le pays est fortement assisté par plusieurs partenaires techniques et financiers (PTF) dont le Groupe de la Banque Mondiale.

Depuis une dizaine d'années, l'intervention de la Banque Mondiale² se manifeste à travers un soutien financier indirect à l'amélioration de l'environnement macroéconomique et institutionnel des affaires. Elle consiste à renforcer le rôle moteur du secteur privé dans le développement de l'économie et à soutenir les diverses réformes initiées par le gouvernement en sa faveur.

¹ Rapport sur la coopération au développement 2011

² Dans la suite de notre travail nous utiliserons le terme Banque Mondiale pour l'ensemble des institutions formant le groupe de la Banque Mondiale.

Malgré les multiples réformes menées par le Burkina Faso suite aux recommandations de la Banque Mondiale, le secteur privé peine encore à jouer pleinement le rôle de moteur de croissance économique, de créateur d'emplois et de richesses. Avec un Indice de Développement Humain (IDH) de 0.389 en 2011, le pays était classé 181^{ème} sur 187 pays par le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD). La population étant estimée à 16.751.455 habitants, l'Enquête Intégrale sur les Conditions de Vie des Ménages (EICVM) de 2010 a révélé que 43,99% des ménages vivent en dessous du seuil de pauvreté contre 46,4% de la population en 2003 (INSD, 2010). Soit une évolution relativement insuffisante pour permettre au pays de réduire la pauvreté.

De l'ensemble de ces indicateurs, on peut donc aisément affirmer que le Burkina Faso peine à amorcer le décollage socioéconomique et les résultats tant attendus du secteur privé semblent mitigés. Le constat est que l'accès au financement du secteur privé reste faible. La plupart des acteurs du secteur évolue dans un environnement informel. Aussi, le manque d'infrastructures y compris le coût élevé des facteurs de production entravent le développement de ce secteur. L'économie burkinabè est peu diversifiée et reste largement fondée sur le milieu rural. Le secteur primaire représente le tiers du PIB et d'autres secteurs économiques importants (commerce, transports, agro-industries) en dépendent étroitement. L'activité se concentre sur quelques produits (coton, élevage, vivrier), auxquels s'ajoute une production minière en expansion, notamment d'or dont la production a atteint 32 tonnes en 2011.³

Face à ces difficultés, une réflexion mérite d'être menée sur l'apport de la Banque Mondiale au secteur privé burkinabè en vue de proposer des mécanismes d'intervention efficaces, d'où le choix du thème « **Appui au développement du secteur privé : analyse de l'intervention de la Banque Mondiale au Burkina Faso** ».

De par son importance institutionnelle et son expertise, la Banque Mondiale joue un grand rôle dans les politiques de développement du Burkina Faso et partant de son secteur privé. En effet, notre choix s'est porté sur le groupe de la Banque Mondiale en raison de son mandat et de ce qu'elle représente au sein de l'économie Mondiale. Certes on ne peut guère s'attendre à ce que l'institution soit le chantre d'un modèle de développement différent de celui qui domine de nos jours, mais nous pouvons espérer par contre qu'elle prenne, qu'elle poursuive et surtout qu'elle accentue la prise en compte des attentes essentielles des pays. Egalement les résultats de notre analyse pourront servir d'exemple d'une part, pour les autres secteurs d'intervention de la Banque Mondiale au Burkina Faso et d'autre part, pour les autres PTF intervenant dans le secteur privé au Burkina Faso.

L'objectif de la présente étude est donc de proposer des stratégies d'intervention efficace de la Banque Mondiale afin de permettre au secteur privé de jouer véritablement son rôle d'acteur du développement du Burkina Faso. De manière spécifique, elle a pour but d'une part d'analyser la portée de l'intervention de la Banque Mondiale au développement du secteur privé burkinabè et d'autre part de proposer des

³http://www.tresor.economie.gouv.fr/4982_situation-economique-du-Burkina-Faso

solutions et des alternatives qui permettront d'améliorer l'appui de la Banque Mondiale au Burkina Faso pour son secteur privé.

Pour mener à bien notre travail, la démarche adoptée consistera à faire une analyse du schéma d'action de la Banque Mondiale afin de formuler des recommandations qui devraient contribuer à une meilleure efficacité de son apport au secteur privé.

Notre travail s'articule autour de quatre parties. Nous allons en première partie mettre en évidence notre problématique de recherche avec un exposé sur le contexte politique, économique et institutionnel du secteur privé au Burkina Faso. Ensuite, nous aborderons la notion de secteur privé ainsi que les fondements théoriques de la problématique du développement du secteur privé comme facteur de création de richesses et d'emplois. Un accent particulier sera mis sur l'approche de la Banque Mondiale en matière d'appui au secteur privé. Par la suite nous présenterons la méthode d'analyse des données utilisées pour comprendre l'intervention de la Banque Mondiale dans le secteur privé au Burkina Faso. Pour terminer, nous présenterons nos résultats sur l'intervention de la Banque Mondiale dans le secteur privé au Burkina Faso, ainsi que nos recommandations et propositions d'amélioration.

Chapitre 1 : Le secteur privé au Burkina Faso : contexte et éléments de recherche.

Dans ce premier chapitre de notre analyse, nous allons nous intéresser à la place accordée au secteur privé, dans les différentes politiques de développement au niveau national mais aussi régionale et internationale. L'accent sera également mis sur les principaux acteurs entrant en jeu afin de mieux démontrer l'intérêt du sujet de recherche.

Par la suite seront abordés, l'objectif général de l'étude, les objectifs spécifiques, les questions de recherche et la proposition de recherche sur laquelle elle se base.

1.1 Contexte du secteur privé au Burkina Faso

Il s'agit ici d'apprécier la place accordée aux entreprises privées dans les différentes politiques publiques mises en œuvre au Burkina Faso.

1.1.1 Evolution des politiques de développement du secteur privé

La période avant le Programme d'ajustement structurel (PAS) 1986/1990

La période de 1986-1990 a été un tournant décisif dans la définition, l'orientation et la conduite des politiques économiques du pays. Elle fut marquée par la consécration du capitalisme d'Etat comme option économique. Les objectifs étaient la satisfaction des besoins fondamentaux de masses et la valorisation des ressources nationales. La promotion du secteur privé fut planifiée dans un programme quinquennal de développement. Il était demandé aux promoteurs privés d'investir dans les secteurs productifs de l'économie, de promouvoir l'emploi et la formation des Burkinabè. Cependant, non sans ignorer le rôle du secteur privé dans l'économie nationale, l'Etat au cours de cette période va se comporter en entrepreneur par la création d'entreprises industrielles publiques. Le secteur privé était ainsi appelé à jouer un rôle complémentaire à l'Etat. Cet amalgame entre l'intérêt public et l'intérêt privé va influencer la rentabilité des entreprises et les capacités d'adaptation du secteur privé. Le pays va alors assister à un arrêt des investissements avec la fermeture d'unités industrielles de production. Ces contre performances enregistrées par le pays vont conduire les autorités politiques à l'adoption de projets de réformes économiques et sociales en vue de la relance économique.

Le Programme d'ajustement structurel (PAS) dans les années 1990

L'accumulation des déficits budgétaires croissant, des contre performances et des fermetures d'entreprises des secteurs publics et privés ont obligé l'Etat burkinabé à la fin des années 1980 à s'engager dans un vaste programme de libéralisation économique par l'adoption du Programme d'Ajustement Structurel (PAS) en 1991. Le PAS avait pour objectif la relance d'une croissance

économique durable qui contribuerait à l'amélioration des conditions de vie des populations et à la réduction de la pauvreté. Cette période sera consacrée à la recherche d'un partenariat fondé sur la responsabilisation et le transfert de certaines fonctions vers les opérateurs privés. Ainsi, la libéralisation du commerce et des prix, les programmes de privatisation, et les mesures incitatives en faveur des entreprises mettent le secteur privé au devant de la relance économique. En fin 1995, 17 entreprises ont été privatisées, 7 autres étaient en cours de privatisation et 4 autres programmées. Cependant, en ce qui concerne la performance du programme de privatisation, les résultats furent assez mitigés. En effet si au plan financier, certaines entreprises enregistrèrent des résultats positifs, on enregistrait une baisse des emplois liée à la compression des effectifs employés.

Le Cadre stratégique de lutte contre la pauvreté (CSLP) dans les années 2000

L'engagement du Burkina Faso de faire de son secteur privé un moteur de croissance économique explique qu'il est l'un des premiers pays d'Afrique subsaharienne à adopter un Cadre stratégique de lutte contre la pauvreté (CSLP) en 2000 puis à le réviser en 2004. En effet, suite aux résultats mitigés du PAS, le Burkina Faso a élaboré et mis en place un CSLP qui définit la politique nationale de réduction de la pauvreté. Le gouvernement a ainsi adopté une lettre de politique de développement du secteur privé (LPDSP). Il convenait, d'aller au-delà des cadres habituels de concertation dans lesquels se développent les relations entre le secteur privé et les structures étatiques, et de mettre en place un cadre de dialogue plus large et beaucoup plus représentatif. Cela avait pour objectif de permettre au gouvernement et au secteur privé de discuter et de s'accorder sur des mesures pertinentes. Ces mesures concernaient l'amélioration de l'environnement des affaires en vue d'encourager et de pérenniser l'investissement privé.

La Stratégie de croissance accélérée et de développement durable (SCADD) en 2010

La SCADD est, le dernier référentiel en cours sur lequel doivent s'aligner les bailleurs de fonds intervenant au Burkina Faso. Dans cette stratégie, la volonté de faire du secteur privé l'un des fers de lance du développement du Burkina Faso est clairement affichée. Elle repose sur la philosophie selon laquelle le secteur privé, peut fortement contribuer à l'accroissement du PIB et à la création d'emplois avec la politique de croissance pro-pauvres⁴. La SCADD poursuit les objectifs spécifiques d'un taux de croissance annuel moyen du PIB égal à 10% sur la période 2011-2015, de réduire l'incidence de la pauvreté totale à moins de 35% à l'horizon 2015 contre 43,9% en 2010. Le modèle retenu fait du secteur privé, le moteur de la croissance économique. Il repose sur une approche novatrice qui met l'accent sur la promotion des pôles de croissance, le développement des filières porteuses, la promotion des niches et des grappes d'entreprises ainsi que la promotion d'une croissance pro-pauvres pour lutter efficacement contre la pauvreté. (Rapport final SCADD 2010)

⁴ La croissance économique est qualifiée de « pro-pauvre » quand les revenus du groupe des pauvres qu'elle engendre croissent dans une proportion plus grande que celle des revenus de la catégorie des non-pauvres. Ceci implique que les revenus du groupe des ménages vivant en dessous du seuil de pauvreté avant la période de croissance augmentent avec un taux de croissance plus grand que le taux observé chez le groupe de ménages vivant au-dessus du seuil de pauvreté. Rapport PNUD 2010 au Bénin

Les politiques sous régionales et régionales

Dans un contexte de globalisation, le regroupement régional constitue une stratégie d'insertion au marché (ou à l'économie) mondial. C'est ainsi que le Burkina Faso, membre de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) et de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) bénéficie des mesures d'intégration de ces deux organisations. Le pays s'est vu concéder ainsi des accords de facilitation d'accès aux marchés des pays de la sous région. Par ailleurs, le Burkina Faso a répondu favorablement à l'initiative « Tout Sauf Arme » (TSA) pour les pays de l'union Européenne (UE) et l'Africa Growth and Opportunity Act (AGOA) des Etats Unis.

En somme, nous pouvons noter que l'évolution des politiques de développement s'est faite en trois périodes importantes. La période avant le PAS était marquée par une prépondérance étatique dans la quasi totalité des secteurs productifs de l'économie. Les entreprises étaient appelées à jouer un rôle complémentaire, elles ne pouvaient intervenir que dans les domaines où l'Etat n'intervenait pas. Le secteur privé était au stade embryonnaire.

La période du PAS par contre a été marquée par l'éclosion du secteur privé. L'adoption du PAS a obligé les autorités du pays à s'engager dans un vaste programme de libéralisation économique. La nouvelle tendance a été de faire du secteur privé le moteur de la croissance économique du pays.

La période actuelle est marquée par l'adoption de la SCADD qui est une approche de la réduction de la pauvreté centrée sur le développement des capacités productives de l'économie du Burkina Faso avec la promotion des pôles de croissance.

1.1.2 Les acteurs du développement du secteur privé au Burkina Faso

Il s'agit ici de mettre en exergue les différentes parties prenantes du développement du secteur privé au Burkina Faso.

Le secteur privé au Burkina Faso

Il constitue l'ensemble des activités de production et de commerce de biens et services en dehors de celles où l'Etat ou ses démembrés possèdent des intérêts majoritaires. Il regroupe ainsi les activités économiques y compris celles de l'économie rurale. En 2011, on dénombrait 50 607 entreprises immatriculées au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier (RCCM) dont 21 654 entreprises actives (CCI-BF, 2011).

De façon sectorielle, l'environnement du secteur privé au Burkina Faso, se structure de la façon suivante :

- D'un côté, il y'a le secteur formel, qui emploie faiblement la main d'œuvre active. Il contribue à 40% du PIB sectoriel. ⁵

⁵ Maison de l'entreprise du Burkina Faso : Etude sur le profil des secteurs porteurs et constitution d'une banque d'idée de projets privés au Burkina Faso, janvier 2007, P.106

- De l'autre coté, nous avons le secteur informel qui emploie plus de 80% de la population active et représente environ 60% du PIB sectoriel (Timothée et Benjamin, 2004)⁶.

Le tissu économique burkinabè se caractérise également, par un grand nombre de Petites et Moyennes Entreprises (PME).

Du point de vue des secteurs d'activité, on note d'une part les entreprises de production avec essentiellement les industries agroalimentaires, minières, textiles et les entreprises du bâtiment. D'autres part, des entreprises de prestation de services à savoir, entre autres, le commerce, l'hôtellerie, la restauration, le transport, les assurances.

Les secteurs porteurs au Burkina Faso sont l'agriculture, l'industrie de transformation des productions agricoles et des produits de l'élevage, l'exploitation minière, l'artisanat, la culture, le tourisme ainsi que les technologies de l'information et de la communication.⁷ Au niveau géographique, on note une forte concentration des entreprises dans les grandes villes à savoir Ouagadougou (78%) et Bobo-Dioulasso (15,5%).

Les structures d'appui au secteur privé

Convaincu du rôle que doit jouer le secteur privé, dans toute sa diversité, comme acteur du développement du pays, l'Etat a privilégié la concertation et l'a institutionnalisée dans le cadre d'un partenariat d'objectifs. Un cadre de concertation annuel Gouvernement / Secteur privé, a été mis en place depuis 2001 pour favoriser le dialogue et identifier les orientations. L'encadrement des opérateurs du secteur privé par l'administration publique s'est manifesté à travers la création d'institutions d'appui au secteur privé. Le dispositif institutionnel d'appui au secteur privé est constitué, des services centraux de l'administration, des établissements publics et des projets rattachés ou sous tutelle des services centraux. Il s'agit principalement de la Direction Générale de la Promotion du Secteur Privé (DGPS), la Direction Générale du Développement Industriel (DGI), la Direction Générale de l'Artisanat (DGA) de la Chambre de Commerce, d'industrie du Burkina Faso (CCI-BF).

Outre la CCI-BF, il existe d'autres institutions d'appui au secteur privé au Burkina Faso comme l'Office national du Commerce Extérieur (ONAC). La Maison de l'Entreprise du Burkina Faso (MEBF) composée d'un guichet unique abritant le Centre de Formalités des Entreprises (CEFORE), le Centre de Facilitation des Actes de Construire (CEFAC). L'ONAC quant à elle, est un organisme de promotion des échanges commerciaux du Burkina Faso. Un Conseil burkinabè des Chargeurs (CBC) a été mis en place pour jouer un rôle principalement consultatif dans le cadre du transport international de marchandises par voies maritime, terrestre et aérienne.

Les institutions financières

⁶ Selon le bureau de la Banque Mondiale au Burkina Faso, les revenus de 80% des actifs urbains dont 58,1% des femmes et plus de 50% en zone rurale proviennent du secteur informel.

⁷ Maison de l'entreprise du Burkina Faso : Etude sur le profil des secteurs porteurs et constitution d'une banque d'idée de projets privés au Burkina Faso, janvier 2007, P.106

On dénombre une trentaine d'institutions d'appui financier. Elles peuvent être regroupées selon leur nature dans les quatre (4) catégories suivantes : banques, établissements financiers, institutions de micro finance, projets et fonds publics. Les prestations de ces institutions pour les micros, petites et moyennes entreprises dans leur phase de création semblent être en-deçà des attentes du secteur privé. En effet, les banques et les établissements financiers s'investissent très peu dans l'accompagnement à la création d'entreprises qui constitue à leurs yeux, un grand risque. Les institutions de micro finance, les projets et les fonds publics sont généralement limités par la faiblesse des ressources. (memorandum économique, 2007) .

Les partenaires techniques et financiers(PTF)

Les partenaires techniques et financiers interviennent dans les financements des projets et programmes de développement au Burkina Faso. Leur contribution est évaluée à environ 624,17 milliards de FCFA durant la période de 2000 à 2008.⁸ Les principaux partenaires techniques et financiers (PTF) demeurent la Banque Mondiale, l'Union européenne, la Banque africaine de développement, les Fonds arabes, les Pays- Bas, la France. Dans ce même élan, le Burkina Faso reçoit une assistance technique et financière de la part du Groupe de la Banque Mondiale pour le développement de son secteur privé. Les objectifs visés sont la lutte contre la pauvreté et le renforcement de la croissance.

Appui de la Banque Mondiale au développement du secteur privé au Burkina Faso

Le choix de la Banque Mondiale pour notre étude est motivé par le fait que celle-ci est le partenaire technique et financier le plus important pour le pays⁹. La stratégie pays du groupe de la Banque Mondiale dans le domaine du secteur privé ces dix dernières années a eu pour objectif général de renforcer le rôle du secteur privé et sa contribution à l'économie. De façon spécifique, depuis 2004 la Banque soutient les diverses réformes initiées par le gouvernement pour un secteur privé dynamique et compétitif notamment, la réforme du cadre réglementaire, institutionnel et judiciaire des affaires avec le programme « Doing Business Better in Burkina Faso ».

A la suite de l'appui à l'amélioration du climat des affaires le second objectif spécifique de la Banque a été la création de conditions pour une meilleure compétitivité, un développement amélioré de l'entreprise et la promotion de l'investissement. Il s'agit ici de contribuer à la compétitivité de l'économie et d'appuyer le secteur privé dans l'amélioration des performances.

Le dernier objectif de l'appui de la Banque Mondiale pour le secteur privé s'inscrit dans la promotion des pôles de croissance et, le développement des filières de production. La zone de Bagré située dans la région du centre-est du pays a été la zone pilote retenue pour la mise en œuvre du projet avec comme objectif principal de contribuer à l'accroissement de l'activité économique dans la zone.

En résumé nous pouvons dire que pendant ces dix dernières années, la coopération entre le Burkina Faso et la Banque Mondiale dans l'appui aux entreprises a consisté en des réformes dans les secteurs

⁸ Rapport sur la coopération au développement 2011

⁹ Rapport SCADD 2010

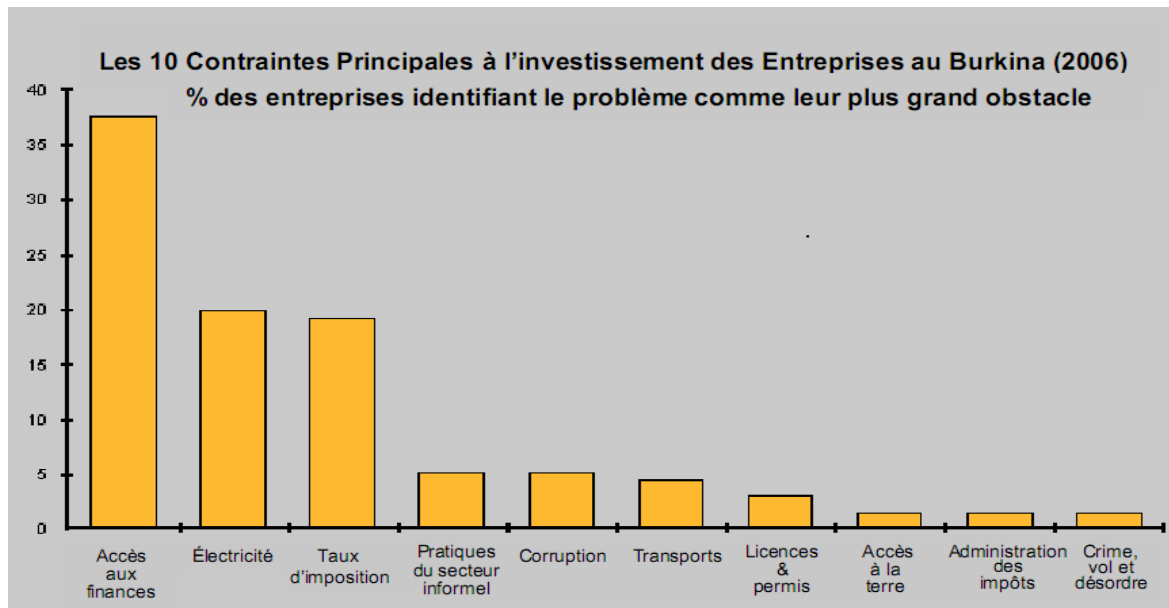
comme la diversification de l'économie, le climat des affaires, le développement et la compétitivité. Cependant quels constats peut-on faire ? Le climat des affaires est-il favorable aux entreprises ?

Le problème

A la suite de l'exposé sur le contexte socio économique du secteur privé au Burkina Faso, le constat que nous pouvons faire c'est que ce secteur a toujours du mal à jouer pleinement le rôle qui lui a été confié, celui de moteur de développement. Le secteur privé burkinabè a des faiblesses et des contraintes majeures qui nuisent à la compétitivité des entreprises et constituent un frein à l'accélération de la croissance. En effet, après une dizaine d'années de réformes menées avec l'appui de la Banque Mondiale, le Burkina Faso est toujours confronté à des faiblesses structurelles qui affectent son développement. Il s'agit des difficultés d'accès au financement, des coûts élevés des facteurs de production, des infrastructures économiques de base peu développées, des difficultés à accéder de manière durable aux marchés (local et extérieur), de la faible valorisation du potentiel énergétique national, du poids de la fiscalité sur les entreprises et de la dépendance envers l'énergie thermique¹⁰

La persistance de la fraude et de la corruption pose également de sérieux problèmes au secteur privé burkinabè.

Figure 2 Contraintes principales à l'investissement des entreprises au Burkina Faso.



Source : Banque Mondiale, 2010.

Comme l'atteste, la figure 2, la faiblesse de l'accès au crédit reste un goulot d'étranglement pour les entreprises au Burkina Faso. De même que le coût élevé et l'insuffisance de l'électricité entravent gravement la compétitivité du secteur privé, notamment des industriels. La fiscalité quant à elle, est considérée comme non incitative, forte et pesante par le secteur privé. Par ailleurs, la prédominance du secteur informel dans l'environnement du secteur privé constitue entre autre une contrainte non négligeable pour le pays.

¹⁰ Rapport SCADD 2010

Très souvent, les stratégies d'intervention de la Banque Mondiale connaissent des limites dans l'appréciation des priorités spécifiques des pays. Cette situation pourrait s'expliquer par le processus d'homogénéisation des objectifs de développement mais aussi des techniques et méthodes d'interventions de l'institution. Il est pourtant indéniable que les résultats et les impacts des actions menées sont fonction du contexte politique, économique, social et culturel de chaque pays.

1.2 Énoncé des questions soulevées et des hypothèses

Question centrale de recherche:

Comment la Banque Mondiale peut-elle améliorer sa contribution au développement du secteur privé au Burkina Faso ?

Énoncé des questions de recherche :

- Quelle sont les forces et faiblesses de l'intervention de la Banque Mondiale dans le secteur privé au Burkina Faso ?
- Les actions mises en œuvre sont-elles adaptées aux réalités du secteur privé burkinabè ?
- Que faut-il entreprendre pour faire du secteur privé un moteur de développement durable ?

Objectif Général :

Analyser l'efficacité de l'intervention de la Banque Mondiale en faveur du développement du secteur privé burkinabè. De façon spécifique, il s'agira :

- de présenter le cadre institutionnel de la promotion du secteur privé au Burkina Faso ;
- d'analyser les théories estimant que le secteur privé est un outil de développement ;
- d'apprécier l'efficacité de l'intervention de la Banque Mondiale, au développement du secteur privé burkinabè ;
- de mettre en exergue les difficultés inhérentes à un accompagnement efficace du secteur privé burkinabè ;
- et enfin, de proposer des solutions et/ou des alternatives qui permettront d'améliorer l'appui de la Banque Mondiale au Burkina Faso.

Proposition de recherche :

L'amélioration de l'intervention de la Banque Mondiale contribuera efficacement au développement du secteur privé au Burkina Faso.

1.3 La synthèse des données sur le terrain

Plusieurs sources de données ont été utilisées dans le cadre de cette étude

Sur le plan documentaire, outre la littérature générale qui traite du sujet, nos principales sources sont les données issues de notes prises lors de notre stage et celles collectées lors de nos entretiens. Une large part est accordée aux données de la Banque Mondiale au titre des enquêtes « Doing Business ».

Les différentes analyses pourront aussi s'inspirer des travaux réalisés dans le cadre de l'élaboration de la politique générale de l'Etat et des documents de référence qui indiquent les choix politiques du Burkina Faso dans le cadre de la promotion du secteur privé. Dans le processus de vérification de l'hypothèse fixée pour cette analyse, nous avons passé en revue les principales réformes annoncées et exécutées dans le cadre de la promotion du secteur privé. A cet effet, des interviews auprès des personnes ressources notamment auprès des structures étatiques en charge du secteur privé, à la représentation de la Banque Mondiale, nous ont permis de mieux apprécier la contribution de la Banque Mondiale dans le secteur privé.

1.4 Résultats attendus

A la suite de notre analyse, nous entendons mettre à la disposition des acteurs du secteur privé au Burkina Faso une analyse du schéma d'actions recommandées par la Banque Mondiale. Cette analyse permettra de dégager des recommandations qui devraient contribuer à une plus grande efficacité de l'intervention de la Banque Mondiale.

Nous retenons de ce chapitre que durant ces dernières décennies la Banque Mondiale accompagne le Burkina Faso dans sa volonté de faire du secteur son moteur principal de croissance. Cet appui a consisté en une panoplie de politiques et de mesures. Cependant le secteur privé du pays peine à jouer son rôle de créateur des richesses et d'emplois du fait de certains obstacles et contraintes. Les stratégies d'intervention de la Banque Mondiale, pourraient montrer ainsi des limites face au contexte socioéconomique spécifique du secteur privé burkinabè.

Chapitre 2. Les fondements théoriques de la problématique du développement secteur privé

Ce deuxième chapitre de notre travail met en évidence tout d'abord la notion de secteur privé ainsi que les fondements théoriques et les étapes historiques qui ont impulsé le secteur privé comme levier de développement.

Ensuite, les différentes approches de soutien au développement du secteur privé sont abordées avec un accent sur l'approche de la Banque Mondiale en Afrique et ses stratégies de soutien au développement du secteur privé.

Pour terminer, nous présentons le cadre opératoire de l'analyse ainsi que les différentes variables d'intérêt.

2.1 Le secteur privé comme levier de développement : Fondements théoriques

2.1.1 La notion de secteur privé

On parle généralement du secteur privé pour décrire la partie d'une économie où l'Etat n'intervient pas ou peu. On l'oppose au secteur public qui est principalement dirigé par l'Etat. Cette partie de l'économie est constituée des entreprises privées, des banques à capitaux privés, l'économie sociale matérialisée par les mutuelles, les coopératives, les associations, les organisations non gouvernementales etc.

Le secteur privé est conçu par la communauté de bailleurs de fonds, comme un principe d'organisation de base de l'activité économique où la propriété privée est un facteur important, où les marchés et la concurrence sont le moteur de la production, où l'initiative privée et la prise de risque mettent en branle les activités. (OCDE, 1994). Pour François Bourguignon,¹¹ « le secteur privé crée des emplois, apporte des biens et services nécessaires à l'amélioration des niveaux de vie et contribue aux taxes nécessaires aux investissements publics en matière de santé éducation ». (Juguet, E 2011, p. 6)

Au Burkina Faso, la notion de secteur privé concerne l'activité des entreprises ou entités économiques dont la majorité du capital ou de la propriété est détenue en propre ou par plusieurs individus. Dans le contexte spécifique du Burkina Faso, outre l'ensemble des activités agropastorales et artisanales traditionnelles qui relèvent d'initiatives privées, le secteur privé au sens technique est généralement considéré à travers des entreprises modernes auxquelles on adjoint celles qui opèrent dans l'économie dite informelle.¹²

¹¹ Ancien chef économiste de la Banque Mondiale et Directeur de l'économie de Paris

¹² Entreprises privées et investissement au Burkina Faso, conseil présidentiel pour l'investissement.

2.1.2 L'approche néolibérale du développement

Le tournant néolibéral

Bairoch .P (1990) définit le développement comme « l'ensemble des changements économiques, sociaux, techniques et institutionnels liés à l'augmentation du niveau de vie résultant des mutations techniques et organisationnelles issues de la révolution industrielle du XVIII^e siècle »¹³. Cette définition vient une fois de plus confirmer la place prépondérante de l'acceptation économique dans les politiques publiques et dans les institutions financières internationales. Ainsi « Le développement est un processus qui fait qu'une économie devient plus productive et capable d'assurer les besoins élémentaires de sa population (alimentation, santé, éducation, logement) »¹⁴. Ces différentes définitions démontrent ainsi la relation entre croissance et développement.

En effet, l'impulsion de la croissance par l'essor du secteur privé comme outils de développement commence avec les courants de pensées capitaliste et par la suite néolibérale qui ont acquis une place prépondérante dans les politiques publiques à partir des années 1970.

« Le développement est constitué d'un ensemble de pratiques parfois contradictoires en apparence qui, pour assurer la reproduction sociale obligent à transformer et à détruire, de façon généralisée, le milieu naturel et les rapports sociaux en vue d'une production croissante de marchandises (biens et services) destinées à travers l'échange, à la demande solvable ». Selon (Nahavandi, 2005) cette définition met en évidence la spécificité du processus du développement qui, depuis deux siècles environ, a conduit une partie du monde sur la voie du développement et qui pour préserver sa lancée, s'efforce de faire participer à son mouvement, depuis une cinquantaine d'années, le reste de l'humanité.

(Nahavandi, 2005) dans son ouvrage « Du développement à la globalisation : histoire d'une stigmatisation », expose les contextes d'émergence des théories développementalistes. En effet l'auteur note l'apparition dans la seconde moitié des années 1970 d'un nouveau paradigme d'inspiration néo-classique et teinté de monétarisme qui commençait à s'imposer. Il va constituer pour les pays en développement un véritable bouleversement.

C'est à la suite du discours du président Truman le 20 janvier 1949, qu'est apparu le développementalisme. Selon ce concept tous les peuples de la terre doivent suivre la même voie et aspirer à un but unique : le développement. Selon ces approches, seul les pays développés ont la solution au problème du sous développement. Les ressources financières, matérielles, et intellectuelles des pays riches permettront d'élaborer et d'appliquer les politiques de lutte contre la pauvreté. Selon la thérapie de choc de Jeffrey Sachs¹⁵ les pays pauvres ont besoin d'aide pour mettre en place des réformes concernant l'économie de marché. Les dysfonctionnements économiques et sociaux sont dus

¹³Bairoch, P., « Qu'est ce que le développement ? », *Encyclopédie économique*, Paris, Economisa, 1990, p. 133

¹⁴Teulon, F., *Les pays en développement*, Paris, Hachette, 1999, p. 9.

¹⁵. Actuellement directeur de l'Institut de la Terre à l'Université de Columbia (New York) et consultant spécial au secrétaire général des Nations Unies, Ban Ki-Moon, Jeffrey Sachs est un des porte-paroles les plus connus de ces approches.

à la planification et au contrôle de l'Etat et s'expliquent par le sous développement, la thérapie consiste au désengagement de l'Etat dans les économies. Pour Sachs, le marché doit être la seule institution responsable de la fixation des prix et ces derniers doivent refléter la réalité du pays. En outre, les transactions monétaires et les taux d'intérêts doivent être libéralisés avec l'ouverture totale au commerce extérieur et l'élimination des tarifs douaniers et quotas.

Dans le même sens, pour Georgiou. C dans son article « l'Etat capitaliste à l'ère du néolibéralisme », tout ce qui vient perturber le libre fonctionnement du marché est néfaste et doit être combattu. Selon l'auteur cette approche peut garantir un progrès économique capable d'élever le niveau de vie de tous les citoyens.

Cependant bien que les théories et les méthodes proposées par Jeffrey Sachs et Georgiou.C, aient rencontré un succès international notamment en Bolivie, elles suscitent aussi une critique croissante. La journaliste et cinéaste canadienne Naomie Klein affirme ainsi que la thérapie de choc a eu plus d'effets négatifs que positifs sur les pays qui en firent l'expérience (Gérard, 2008). Naomie Klein qualifie le succès de Sachs en Bolivie de « leurre » dans son ouvrage *Shock Doctrine : the Rise of Disaster Capitalism*. Le recul de l'Etat dans le contrôle des approvisionnements et des prix de l'énergie a causé une explosion des tarifs. L'ouverture totale au commerce extérieur fragilisa une industrie et un commerce intérieur qui rencontraient déjà de nombreuses difficultés. (Gérard, 2008).

Les années glorieuses du capitalisme dans les années 1970 ont cédé ainsi la place à l'émergence du néolibéralisme. L'avènement du leadership conservateur en Grande Bretagne avec Margaret Thatcher et aux Etats-Unis avec Ronald Reagan suivi d'un changement de présidence à la Banque Mondiale avec le remplacement de Robert McNamara¹⁶ fut notamment d'un grand soutien politique pour le néolibéralisme.

L'émergence des institutions de Bretton Woods: Banque Mondiale et le FMI

Les accords de Bretton Woods (1944) ont consacré, la création du FMI et de la Banque Internationale de Reconstruction et de Développement (BIRD) mieux connue sous le nom de Banque Mondiale, l'une de ses composantes. Le FMI devait procurer de l'assistance à court terme aux pays ayant des problèmes de balance de paiements. La Banque Mondiale devait s'occuper des financements à long terme des projets de développement.¹⁷ A la suite du tournant néolibéral, le monopôle et la promotion de la pensée économique étaient ainsi détenus, par les institutions de Bretton Woods dans les années 1980. En effet, la flambée des prix de l'énergie et des matières premières, la détérioration des termes de l'échange, la hausse des taux d'intérêt auxquelles étaient confrontés ces pays ont multipliés les interventions des institutions de financement du développement. Ces deux institutions ont pu imposer leurs conditions aux pays sollicitant notamment leur aide dans le cadre de l'ajustement structurel grâce au moyen de la conditionnalité.¹⁸

¹⁶ Robert Mc Namara fut remplacé par par Alden W Clausen à la présidence de la Banque Mondiale

¹⁷cf cours de théorie du développement université Senghor d'Alexandrie novembre 2013

¹⁸Idem

Le consensus de Washington

A la fin des années 80, l'influence du néolibéralisme se ressent dans l'économie internationale. Ainsi l'expression consensus de Washington fut créée en 1989, par l'économiste John Williamson. Il résumait les mesures recommandées aux économies en difficulté, notamment celles d'Amérique latine, par les institutions financières internationales que sont la Banque Mondiale, le Fonds monétaire International. Ce consensus remettait en cause toute forme d'interventionnisme étatique et proclamait la suprématie du marché dans l'allocation des ressources. Il traduisait le retour des mécanismes du marché comme mode unique d'allocation des ressources dans les économies de développement (F.Nahavandi, 2005)

La place de l'Etat dans le néolibéralisme

Les partisans du néolibéralisme confient à l'Etat la responsabilité de créer et de préserver le cadre institutionnel propice aux pratiques néolibérales. En effet, la place de l'Etat n'a pas toujours été constante dans l'économie. David Ricardo (courant des économies classiques) défend la conception qualifiée d'Etat gendarme selon laquelle, l'Etat doit garantir, par exemple, la qualité et l'intégrité de la monnaie. Il doit aussi mettre sur pied les structures militaires de défense et garantir les fonctions nécessaires pour sécuriser les droits à la propriété privée et, si nécessaire, par la force, le fonctionnement des marchés (Nahavandi, 2005). Le cadre légal est conçu ici comme celui d'obligations contractuelles librement négociées entre des individus sur le marché. L'Etat doit donc utiliser son monopôle de violence pour protéger à tout prix ces libertés. Dans la même logique, les théories classiques et néo-classiques ont inspirées des politiques économiques dites libérales qui visent deux objectifs complémentaires : une intervention minimale de l'Etat et le libre jeu du marché. Les politiques économiques libérales recommandent entre autres la promotion de la politique de concurrence, la privatisation des entreprises publiques et le retrait de l'Etat des domaines stratégiques tels que l'éducation, la protection sociale. En privilégiant la compression des dépenses publiques, elles soutiennent la thèse selon laquelle l'intervention de l'Etat ne doit pas supplanter les initiatives privées¹⁹.

2.2 Les stratégies de soutien développement au secteur privé

Les stratégies d'interventions en faveur du développement du secteur privé ont reconnu que le développement du secteur privé est une affaire multidisciplinaire qui fait intervenir un large éventail de mesures gouvernementales et d'institutions publiques. De ce fait, ces approches se sont différenciées en fonction des modalités et actions mises en œuvre pour l'essor du secteur privé. Ainsi, nous avons les diverses approches émanant de la coopération au développement, le soutien direct financier au secteur privé, l'approche amélioration du climat des affaires et l'approche centrée sur les pôles de croissances.

¹⁹ Mounirou Abdoulaye, Politiques de développement du secteur privé : Etat des lieux et perspectives, 2009

2.2.1 Les approches issues de la coopération au développement

L'expression coopération au développement désigne l'ensemble des activités par lesquelles un État ou toute autre personne morale de droit public ou privé apporte sa contribution au développement institutionnel, économique, social et culturel d'autres États.

La plupart des bailleurs de fonds conviennent que l'aide dans ce domaine a pour objectif principal la promotion d'un développement du secteur privé qui soit économiquement efficace et qui accroisse le bien-être économique. L'aide doit servir à promouvoir les opérations visant à aider les marchés à fonctionner d'une manière plus efficace ou à corriger des défaillances des marchés.

Dans l'imaginaire collectif, la coopération internationale ne devait avoir que peu de choses avec les entreprises privées. Un tel lien suscite souvent des critiques faites à l'aide au développement sur ses vraies motivations. L'aide ne serait qu'une hypocrite excuse des pays développés pour défendre leur propre intérêt au sud et en particulier en Afrique subsaharienne, avec tous les échos post coloniaux que cela implique.

Sylvie Brunel(1993) dans son livre, «le gaspillage de l'aide publique» soutient que depuis trente (30) ans d'aide aussi massive, les acteurs ne sont pas parvenus à enrayer le sous-développement. Pour elle, on peut se demander si l'aide ne sert pas à entretenir le sous-développement.

L'écrivaine, Zambienne Dambissa Moyo (2008), dans son livre « l'aide Fatale » fait un exposé des ravages de l'aide en Afrique de 1960 à nos jours. Parmi les effets néfastes de l'aide, l'auteur dénonce le fait que l'aide entraîne une réduction de l'épargne domestique et décourage les investissements privés étrangers. Celle ci peut être à l'origine des tendances inflationnistes et être un frein aux exportations.

A première vue donc, il y a une divergence d'objectifs entre le monde des affaires et l'aide publique au développement (APD). Nous regroupons dans l'APD toute assistance technique ou financière mise à disposition des pays bénéficiaires dans le but de faciliter leur développement économique et améliorer les conditions de vie de leurs populations. A l'opposé, la raison d'être d'une entreprise privée est la recherche d'un profit. Pour les donateurs, il est essentiel d'amener les gouvernements des pays bénéficiaires à participer à la réalisation de ces études et de veiller à la mise en œuvre des recommandations correspondantes (OCDE 1994)²⁰.

Les donateurs utilisent plusieurs approches pour appuyer le développement du secteur privé dans les pays en développement. Ces approches diffèrent en fonction des éléments, de l'enchaînement des opérations et des priorités des stratégies de développement du secteur privé dans le stade de développement des pays bénéficiaires.

²⁰ OCDE l'évaluation relatives au secteur privé sont un instrument utile pour comprendre de quelle manière et à quelle niveau les politiques et conditions locales entravent le sain développement des marchés financiers et du secteur des entreprises.

Au sein des approches intégrées on assiste à l'expansion du secteur privé basé sur un dialogue relatif aux mesures à prendre en matière de réforme structurelle et institutionnelle et sur la mise sur pied de projets sélectifs.

Dans d'autres pays, compte tenu du fait que l'aide au développement devient une source rare, il faut que les donateurs structurent leurs stratégies de développement du secteur privé de façon à créer des synergies avec les forces économiques et sociales qui existent déjà dans les pays bénéficiaires. Il s'agit ici des approches catalytiques de la mise en place des systèmes (OCDE1994)²¹.

A ces deux premières approches s'ajoutent celles dites différenciées, qui tiennent compte généralement du niveau de développement économique des pays bénéficiaires.

2.2.2 L'approche « soutien direct financier »

Il s'agit d'une nouvelle tendance qui veut qu'un soutien direct financier aux entreprises soit pris en compte dans les pays en développement. En effet contrairement au soutien indirect avec comme principal interlocuteur le gouvernement, cette approche se veut un pur soutien financier sous formes de dons, crédits garantie, prêt consenti directement aux entreprises pour leur développement (Juguet, 2011). Dans cette logique on sent un rapprochement avec des métiers financiers et pouvant même aboutir à un retour d'investissement. On assiste ainsi à une diversification des auteurs et de la nature des fonds apportés. Dans le même sens plusieurs institutions se sont dotées d'une structure dédiée au financement du secteur privé notamment la Société Financière Internationale (IFC) de la Banque Mondiale et du PROPARCO²² de l'agence française de développement (AFD)

Cependant il est intéressant de mentionner que l'approche d'intervention directe est accusée de maintenir les pays bénéficiaires et l'Afrique dans une relation de dépendance économique et d'appropriation locale. Les tenants du libéralisme accusent cette approche de fausser le jeu du marché en introduisant une concurrence déloyale empêchant l'allocation des ressources aux plus productifs freinant ainsi l'initiative privée. (Juguet, 2011).

2.2.3 L'approche « amélioration du climat des affaires /amélioration du climat des investissements »

La notion de climat des affaires et celle du secteur privé vont souvent de paire puisque c'est le climat des affaires qui donne un aperçu des conditions dans lesquelles le secteur privé exerce ses activités. Le terme des affaires revêt plusieurs sens. Cependant, nous retiendrons dans le cadre de cette étude que le secteur privé représente toutes les opérations financières et commerciales effectuées par des entreprises dans le but de créer de la richesse. Le climat des affaires désigne donc toutes les dispositions aussi bien règlementaires, juridiques, que législatives mises en place par l'Etat pour

²¹ Transformer des pays longtemps caractérisés par des politiques dirigistes et une intervention massive de l'Etat en économies de marché dont le moteur doit être un vaste secteur privé dynamique est une tâche monumentale.

²² Promotion et participation pour la coopération économique.

assurer la gestion des activités des opérateurs économiques. De ce fait, un bon climat des affaires suppose une bonne réglementation qui facilite et simplifie véritablement les procédures aux acteurs du secteur privé et cela relève de la responsabilité des pouvoirs publics. Le climat des affaires ainsi, est l'administration du secteur privé par le secteur public à travers la gestion des préoccupations des opérateurs économiques. Hernando de Soto dans son ouvrage *The Mystery of Capital*²³ soutient que, malgré le triomphe du capitalisme sur le communisme, l'économie de marché aura de gros problèmes tant que les pauvres seront aussi nombreux. Selon lui « pour stimuler le développement tout en fortifiant le capitalisme, les dizaines de millions d'entrepreneurs pauvres du tiers monde doivent être intégrés au système au lieu d'en être exclus par la bureaucratie et la paperasserie. »

La notion de climat des investissements est de portée plus spécifique. Elle a généralement trait aux dispositifs susceptibles d'attirer des investisseurs surtout étrangers afin de saisir des opportunités d'investissement doté de montant assez importants. L'objectif est de créer un environnement macroéconomique de croissance avec des mesures d'incitations fiscales et un cadre législatif et réglementaire porteurs de normes internationales

Aussi la plupart des interventions en faveur du secteur privé soutiennent la mise en place de politiques publiques susceptibles de favoriser l'investissement privé. A titre illustratif l'économie marocaine s'est développée et modernisée au cours des dernières années grâce à une forte volonté gouvernementale et la mise en œuvre de réformes améliorant le climat des affaires. le ministère des Affaires économiques et générales du Maroc a engagé, grâce au concours de l'OCDE, une évaluation du climat des affaires qui a permis d'identifier les mesures de politique publique susceptibles de favoriser les investissements nationaux, régionaux et internationaux²⁴.

2.2.4 L'approche « pôles de croissance ou de compétitivité régionale »

L'approche pôles de croissance a comme objectifs la réalisation des économies d'échelle mutuellement bénéfique pour tous les acteurs de la vie économique d'un pays. Elle se fait à travers la valorisation des ressources sur la base des avantages comparatifs révélés au niveau de chaque région tout en améliorant les conditions de production et de circuits de distribution. Les pôles de compétitivité quant à eux sont une combinaison d'entreprises, d'organisations de formation et d'unités de recherches publiques et privées engagées dans une démarche partenariale destinée à créer des synergies autour de projets à caractères innovants. Cette approche permet le développement d'activités porteuses pour une région. Elle a eu du succès dans des pays comme le Canada ou les Etats Unis où la « Silicone Valley » est devenue une région hautement compétitive et transformée en pôle de développement. Au Burkina Faso la stratégie de croissance accélérée pour le développement durable SCADD a été mise en avant avec une dynamique de croissance centrée sur des modèles d'organisation d'acteurs économiques en pôles régionaux de développement.

²³ *The Economist* a salué, *The Mystery of Capital*, comme « le livre le plus intelligent jamais écrit sur les problèmes rencontrés aujourd'hui pour mettre en application le capitalisme dans le monde en développement ».

²⁴ Maroc l'évaluation du climat des affaires, OCDE juin 2011

2.3 La Banque Mondiale et le soutien au secteur privé

2.3.1 Brève présentation

Institution spécialisée de l'organisation des Nations-Unies (ONU), la Banque Mondiale se compose essentiellement de deux structures à savoir :

- **la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD)** dont la vocation est de mobiliser l'épargne privée en faveur des projets de développement bénéficiant du soutien et de la garantie des Etats où ils se réalisent.

- **l'Association Internationale de Développement (IDA)** dont la vocation est de mobiliser des fonds publics dans le même but, mais en faveur de pays qui, en raison de leur très faible niveau de revenu ne sont pas à même de supporter les conditions des prêts de la BIRD :

- **Rappel Historique**

Le groupe de la Banque Mondiale est composé aujourd'hui de plus de 186 pays membres. Il a été créé en juillet 1944 lors de la conférence monétaire et financière de Bretton Woods sous le nom de "Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement". A l'origine, il était principalement destiné à aider l'Europe et le Japon dans leur reconstruction, au lendemain de la Seconde Guerre Mondiale. Il a accordé son premier prêt à la France, le 9 mai 1947, pour un montant de 250 millions de dollars. Aujourd'hui, le groupe de la Banque Mondiale pour objectif d'encourager la croissance économique des pays en voie de développement.

Alors que la BIRD était à sa création une seule et même institution, elle a été progressivement complétée par 4 autres institutions :

- la Société financière internationale créée en 1956
- l'Association internationale de développement en 1960
- le Centre international de règlement des différends créé en 1966
- l'Agence multilatérale de garantie des investissements fondée en 1988.

Ces cinq institutions forment désormais le groupe de la Banque Mondiale²⁵

- **Organisation et Missions**

A l'occasion des Assemblées annuelles des conseils des gouverneurs du groupe de la Banque Mondiale et du Fonds Monétaire International (FMI), les ministres des finances ou du développement des Etats membres sont conviés à une assemblée générale. En effet, la Banque Mondiale fonctionne comme une coopérative, dans laquelle les actionnaires sont ses 186 pays membres. Les cinq principaux actionnaires (Allemagne, Etats-Unis, France, Japon, Royaume-Uni) nomment chacun un administrateur. Les autres pays membres sont représentés au total par 19 administrateurs.

²⁵ <http://www.gralon.net/articles/economie-et-finance/>

Le Président de la Banque Mondiale, actuellement Yim Jong Kim, est élu pour cinq ans par le Conseil des Administrateurs. Il préside les réunions du conseil des administrateurs et est responsable de la gestion générale de la Banque.

Après 69 ans d'existence, la mission principale de la Banque Mondiale est devenue la lutte contre la pauvreté. En effet, autrefois limitée au soutien économique aux Etats et à la mise en place d'infrastructures (routes, ports, aéroports, barrages.), l'institution soutient aujourd'hui des projets de développement ruraux, d'éducation, de soutien au secteur privé, d'approvisionnement en eau, de santé ou de développement urbain. Chaque année, la BIRD publie un rapport sur le développement dans le monde afin de rendre compte des résultats obtenus.²⁶

2.3.3 Approche de la Banque Mondiale dans le soutien au secteur privé

La Banque Mondiale à travers ses différents départements prône un secteur privé dynamique pouvant contribuer à la croissance économique dans les pays. Selon sa stratégie, les pays doivent renforcer leur compétitivité internationale et stimuler l'investissement privé à travers de profondes réformes structurelles pour améliorer le climat des investissements et assurer leur intégration dans le commerce Mondial. Elle apporte généralement un soutien indirect financier aux Etats pour l'amélioration du cadre législatif et réglementaire des affaires. Elle appuie la compétitivité et le développement des entreprises au sein des pays et la privatisation des entreprises publiques. L'accent est également porté vers l'amélioration de l'accès aux services de télécommunications et le renforcement des institutions d'appui au secteur privé, de l'investissement privé. La dernière stratégie de soutien de la Banque Mondiale pour le secteur privé s'inscrivant dans la stratégie pour l'Afrique est l'identification des pôles de croissance. Cette stratégie identifie les pôles de croissance comme des atouts pour améliorer notamment la compétitivité des économies, l'investissement privé, la production agricole, et favoriser la création d'emplois.

2.4 Bilan de l'intervention de la Banque Mondiale en faveur du développement et perspectives d'évolution

2.4.1 Bilan de la Banque Mondiale après plus 50 ans d'existence

Comeliau, dans son article « la Banque Mondiale en question » fait une analyse et entrevoit des perspectives pour la Banque Mondiale suites aux conclusions d'un débat public organisé en 1994 à Berne à l'occasion des cinquante ans des institutions de Bretton Woods.

L'auteur dénote une ambiguïté dans la position de la Banque Mondiale quant à la notion de développement, en effet autant la mission de développement est inscrite au premier paragraphe des statuts de la Banque, les deuxième et troisième paragraphes assignent à celle-ci la promotion des investissements privés à l'étranger et la promotion d'une harmonieuse expansion, sur une longue

²⁶²⁶<http://www.gralon.net/articles/economie-et-finance/politique>

période des échanges internationaux. Ces deux objectifs constituent à nos jours l'essentiel du credo de la Banque Mondiale en matière de développement.

Comelieu ne juge pas de la bonne ou de la mauvaise foi de ces objectifs mais les comprend comme la défense de la thèse selon laquelle un développement axé sur les forces du marché constitue le meilleur chemin vers la satisfaction des besoins essentiels, la réduction de la pauvreté et le développement durable. Au regard de ces objectifs la conception du développement est que celui-ci est un mouvement indéfini d'expansion des affaires au niveau mondial ou si l'on veut des occasions de profit, par l'investissement en capital et la croissance des échanges.

Egalement dans son analyse de la Banque Mondiale l'auteur s'interroge sur la place accordée par l'institution aux autres critères de développement notamment sociaux. Pour lui la Banque place en position subordonnée les objectifs sociaux ou les objectifs de développement durable.

Par ailleurs l'homogénéisation des projets et programmes, indépendamment des particularités de chaque société et de culture, traduisent une fois de plus la place secondaire donnée aux objectifs sociaux. Homogénéité également remarquable dans les techniques et les méthodes.

Dans le même sens Beatrice Hibou dans son article intitulé: la Banque Mondiale « les méfaits du catéchisme économiques en Afrique subsaharienne » fait une analyse critique des effets pervers dans l'approche de la Banque Mondiale. Selon elle, les réformes de libéralisation promues par la Banque Mondiale sont tout d'abord une norme (moins d'Etat, libre échangeisme), une obsession, avec la recherche quitte à entrer en contradiction avec une réalité complexe, un refus du politique et enfin une pensée dualiste. La vulgate de la Banque Mondiale est un catéchiste économique, comme le suggère la propension des catéchistes à utiliser des objectifs normatifs comme « bon » ou « mauvais » ; les volontés de « faire le bien » et de « développer » trahissent une nativité que partageaient les mouvements évangélistes et rappellent leur ambition civilisatrice (Hibou, 1998, p.64.)²⁷. En effet, la mise en œuvre de faits missionnaires de la Banque Mondiale s'opère à travers le laxisme obligé de l'institution d'une part et la capacité d'adaptation des acteurs locaux d'autre part. L'auteur mentionne dans son article que lorsqu'on observe sur une période de dix à quinze ans, la stratégie de la Banque Mondiale, on constate qu'elle continue à intervenir dans les pays africains alors même que ses propres conditionnalités économiques n'ont pas été respectées. Ce comportement laxiste et missionnaire pourrait s'expliquer à partir d'un certain nombre de contraintes bureaucratiques. En effet en tant que banquier, la logique de la Banque Mondiale n'est autre que la dynamique de crédit, en tant qu'organisme de développement son action doit être continue et visible et en tant qu'institution missionnaire ; il lui est difficile d'avouer les conditions problématiques de ses interventions, le maintien de la pauvreté et plus encore, l'inconsistance des résultats obtenus. Egalement du fait de la logique financière à laquelle elle est soumise, il est courant que les contraintes financières telles que la

²⁷ Comme la Banque Mondiale, les responsables religieux considèrent de leur devoir de défendre certaines causes à propos des pauvres, de l'environnement, de la violence et de la construction de la cohésion sociale.

rapidité des décaissements, les délais stricts de remboursement et autres, créent des détournements partiels d'objectifs et de destinataires.

2.4.2 Perspectives d'évolution de la Banque Mondiale :

Il est intervenu une divergence de points de vue lors du débat public organisé à Berne à l'occasion des cinquante ans des institutions de Bretton Woods, quant à la capacité d'adaptation de la Banque Mondiale à un contexte géopolitique et économique en plein bouleversement. Les uns pensent que la Banque s'est profondément transformée et qu'elle continuera de le faire. Ils insistent sur la capacité étonnante de celle-ci à intégrer et même à devancer les critiques qui lui sont adressées. Les autres prônent une distinction entre une critique interne, d'efficacité de l'institution et une critique externe remettant en question les objectifs assignés à l'institution elle-même, cela en raison de la logique du système mondial dont la Banque est l'émanation.

Dans ce sens Comelieu évoque au moins trois domaines qui mériteraient d'être revus par la Banque : il s'agit de la nature de ses interlocuteurs, des objectifs de développement qu'elle poursuit et enfin du rôle qu'elle joue dans le processus de développement.

Pour ses interlocuteurs à savoir les Etats, la Banque devrait en plus de ceux-ci se rapprocher du monde associatif. Les changements attendus concernent surtout les objectifs de développement promus par la Banque. Il est certes indéniable qu'en raison de son mandat et de sa place au sein du système de l'économie mondiale, ces changements ne peuvent qu'être limités. Cependant, il est possible que la Banque poursuive et surtout qu'elle accentue la prise en considération des besoins essentiels des populations qu'ils fassent ou non l'objet d'une demande solvable. Ainsi, il faut s'attendre à ce que la logique institutionnelle soit un frein pour la réduction de la pauvreté. Comme solution, il est proposé l'avènement d'un véritable pluralisme dans les objectifs des stratégies de développement.

Pour terminer, les changements quant au rôle de la Banque évoquent la question de savoir si l'institution est une Banque ou une Banque de développement ? A cette interrogation deux alternatives sont possibles : une concerne la capacité d'adaptation suffisante de la Banque aux circonstances pour s'attaquer aux problèmes essentiels de développement marchand ou non marchand, l'autre consisterait à atténuer la position de quasi monopole de la Banque dans la doctrine et le financement international des stratégies de développement.

2.5 Cadre opératoire de l'analyse de l'intervention de la Banque Mondiale pour le secteur privé au Burkina Faso

A la suite de la revue littéraire sur la problématique du développement du secteur privé comme levier de croissance et sur les approches de développement du secteur privé, nous présentons ici l'approche adoptée pour conduire l'analyse de l'intervention de la Banque Mondiale au Burkina Faso. Notre

approche tient compte de la logique d'intervention de la Banque Mondiale, du contexte d'évolution du secteur privé au Burkina Faso, mais également des objectifs de l'étude en rapport avec la proposition de recherche de base.

2.5.1 Clarification des concepts

- **Intervention de la Banque Mondiale en faveur du secteur privé** : Il s'agit de la combinaison des actions menées par l'institution en faveur du secteur privé au Burkina Faso.
- **Développement du secteur privé au Burkina Faso** : Il s'agit des réformes et des initiatives visant à améliorer la compétitivité et le climat des affaires du pays. L'objectif étant d'optimiser le développement économique et social du Burkina Faso

2.5.2 Le cadre opératoire

Pour notre analyse, nous partons du principe que le développement du secteur privé au Burkina Faso constitue une variable dépendante. Cette variable s'explique par une variable indépendante à savoir la stratégie d'intervention de la Banque Mondiale en faveur du secteur privé au Burkina Faso.

1. Les variables

- **Dépendante** : Le développement du secteur privé au Burkina Faso.
- **Indépendante** : Intervention de la Banque Mondiale dans le secteur privé au Burkina Faso.

➤ **La variable « développement du secteur privé au Burkina Faso »**

Il repose sur trois composantes à savoir la compétitivité et le développement des entreprises, la composante climat des affaires et l'appui et le renforcement des capacités des entreprises.

La compétitivité et le développement des entreprises concernent dans l'analyse, les coûts des facteurs de production, l'accessibilité au financement et au marché, les infrastructures économiques et la qualité des ressources humaines

La composante climat des affaires considéré dans l'analyse concerne l'environnement réglementaire, institutionnel et juridique dans lequel évolue le secteur privé au Burkina Faso.

L'appui et le renforcement des capacités des entreprises dans notre analyse concerne le dispositif de soutien à la transition des entreprises du secteur informel vers le formel, les systèmes de management de la qualité ainsi que les mécanismes de promotions des filières porteuses et systèmes productifs au Burkina Faso.

➤ **La variable « stratégie d'intervention de la Banque Mondiale pour le secteur privé burkinabè »**

Dans l'analyse de cette variable, les composantes suivantes sont prises en compte : Le type d'appui accordé par la Banque Mondiale, les secteurs d'intervention de l'institution, la prise en compte du contexte politique, social, et du tissu économique du secteur privé nationale dans la stratégie d'intervention.

Du fait de son influence en matière de développement dans les pays en développement comme le Burkina Faso, l'intérêt ici est de comprendre les objectifs qu'elle poursuit et les moyens qu'elle met en œuvre pour appuyer le secteur privé au Burkina Faso :

Tableau 1 Récapitulatifs des variables d'intérêt et les indicateurs

Développement du secteur privé au Burkina Faso (variable dépendante)	Intervention de la Banque Mondiale dans le secteur privé au Burkina Faso (variable indépendante)
<p>Compétitivité du secteur privé au Burkina Faso</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Cout des facteurs de production ➤ Accès au financement ➤ Accès au marché ➤ Infrastructures économiques ➤ Ressources humaines <p>Climat des affaires au Burkina Faso</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Cadre juridique ➤ Cadre institutionnelle ➤ Mécanisme de lutte anti corruption et fraude ➤ Système de Gouvernance d'entreprise ➤ Mécanisme de résolution des litiges commerciaux <p>Appui et renforcement des capacités des entreprises du secteur formel et du secteur informel</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Dispositif d'appui non financier ➤ Système de management de la qualité ➤ Promotions des filières porteuses et systèmes productifs 	<p>Type d'appui accordé par la Banque Mondiale</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Soutien financier (montant alloués) ➤ Assistance technique (études menés ; expertise) ➤ Appui à la mise en œuvre de Projets et programmes (programme Doing Business Better in Burkina Faso) <p>Domaine d'intervention de la Banque Mondiale</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Facilitation de création d'entreprises (délais et nombres de procédures) ➤ Appui à l'expansion des entreprises (transfert de propriété, exécutions des contrats.) ➤ Secteurs d'activités pris en compte <p>Prise en compte du contexte socioéconomique du secteur privé nationale dans la stratégie d'intervention la Banque Mondiale</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Spécificité du tissu économique ➤ Niveau d'implication de tous les acteurs ➤ Prise en compte des disparités régionales ➤ Prise en compte du genre

Notre chapitre suivant portera sur la méthode d'analyse et de collecte de nos données sur l'intervention de la Banque Mondiale au Burkina Faso en faveur du secteur privé.

Chapitre 3. Méthode d'analyse de l'intervention de la Banque Mondiale dans le secteur privé au Burkina Faso

Dans cette partie de notre étude, nous abordons la méthodologie sur laquelle est bâtie la présente analyse.

3.1 Méthodologie

Dans le but d'une compréhension parfaite des différents aspects de la contribution de la Banque Mondiale en faveur du secteur privé au Burkina Faso, notre méthode de recherche se veut explicative.

3.1.1. L'approche retenue

Notre approche est principalement qualitative. Elle a concerné les données non quantifiables, non chiffrées mais nécessaires pour une bonne compréhension du sujet. Cependant nous avons eu également recours à des données quantitatives pour les analyses statistiques. Ainsi, une large part a été accordée aux données de la Banque Mondiale au titre des enquêtes « Doing Business ».

3.1.2. Les types de données

Pour notre analyse, nous partons du principe que le développement du secteur privé au Burkina Faso constitue une variable dépendante. Cette variable s'explique par une variable indépendante à savoir la stratégie d'intervention de la Banque Mondiale. Dans la suite nous allons nous intéresser aux données et aux informations relatives aux variables d'intérêt définies dans le cadre opératoire élaboré dans le chapitre précédent.

3.2. La collecte des données

Notre étude fait appel à des données primaires et à des données secondaires

3.2.1 Données primaires : l'entretien semi-directif

A l'occasion de notre collecte des données primaires, nous avons mené des entretiens dits semi-directifs. La technique de l'entretien semi-directif nous a permis de produire des données qualitatives sur la problématique de l'efficacité de l'intervention de la Banque Mondiale dans le secteur privé au Burkina Faso. Les facteurs internes et les incitations à la contribution de la Banque Mondiale, les formes d'appui, les conditionnalités, la pertinence de la stratégie pays, les difficultés, les défis et les enjeux du secteur privé au Burkina Faso, ont été identifiés et ont fait l'objet de discussions.

Les critères de sélection ont été les suivants :

- la structure dont relève l'interviewé ;

- les différents niveaux de responsabilités occupés par la personne dans la structure ;
- les expériences professionnelles des individus dans le domaine de la coopération au développement et celui de la promotion du secteur privé ;

Tableau 2 Entretiens semi directifs

N	Profils de l'enquêté	Axes de l'entretien
1	Directeur Général de la coopération	-Notion sur la coopération au développement au Burkina Faso ; -Les relations entre les bailleurs de fonds et le pays.
2	Directeur de la coordination et de l'efficacité de l'aide publique au développement	-Efficacité de l'aide publique au Burkina Faso ; -Mise en œuvre des principes de la déclaration de Paris ;
3	Directeur de la coopération multilatérale à la DGCOOP	-Aspect de la coopération multilatérale, acteurs principaux, modalités de financement, relation entre la Banque Mondiale et le Burkina Faso.
3	Spécialiste du secteur privé de la représentation de la Banque Mondiale au Burkina Faso	-Stratégie pays et, actions de la Banque Mondiale ; -Différentes formes d'appui ; -Volume financier ; -Actions en faveur du secteur privé.
4	Chargé des opérations à la SFI	- Stratégie de Banque Mondiale pour le secteur privé au Burkina Faso ; Mise en œuvre du Projet doing Business Better in Burkina Faso ; -Actions de la SFI pour le secteur privé au Burkina Faso.
5	Directrice de la promotion de l'entreprise du Ministère du commerce et de l'industrie	-Contexte du secteur privé au Burkina Faso -Appréciation de l'intervention de la Banque Mondiale au Burkina Faso pour le secteur privé
6	Intérim de la directrice du développement des projets et programme de la Maison de l'entreprise du Burkina Faso	-La mise en œuvre des projets et programme de développement au niveau de la maison de l'entreprise -Appréciation de l'intervention de la Banque Mondiale
7	Directeur de la facilitation des affaires de la Maison de l'entreprise du Burkina Faso	-Contexte actuel du secteur privé au Burkina Faso ; -Apport de la Banque Mondiale dans la mise en œuvre des projets et programme en faveur des entreprises ; -Appréciation du climat des affaires au Burkina Faso ;

3.2.2 Données secondaires : la recherche documentaire

Notre recherche documentaire a été réalisée au fonds documentaire de la Direction Générale de la Coopération (DGCOOP) du Ministère de l'Economie et des Finances du Burkina Faso. La recherche documentaire s'est également effectuée au Centre d'analyse des politiques économiques et sociales (CAPES), à la bibliothèque de l'école nationale des régies financières, au centre de documentation de la chambre de commerce et d'industrie du Burkina Faso et à la bibliothèque de l'Université Senghor d'Alexandrie.

La recherche documentaire nous a permis de consulter des rapports d'études sur la problématique du développement du secteur privé au Burkina Faso. Elle nous a permis d'avoir une vue d'ensemble sur les différents projets et programmes de développement intervenant dans ce domaine. Dans le même sens, nous avons eu l'occasion de consulter les sites internet des bailleurs de fonds soutenant le secteur privé burkinabè.

Les différentes analyses sont aussi inspirées des travaux réalisés dans le cadre de l'élaboration de la politique générale de l'Etat et des documents de référence qui indiquent les choix politiques du Burkina dans le cadre de la promotion du secteur privé. Dans le processus d'approfondissement de notre proposition de recherche, nous avons passé en revue les principales réformes annoncées et exécutées dans le cadre de la promotion du secteur privé.

3.3 Le traitement des données

Les constats relevés lors de notre stage professionnel ont participé de manière considérable à l'orientation et à la rédaction de notre mémoire. Egalement, en ce qui concerne nos entretiens nous avons procédé tout d'abord à une hiérarchisation en fonction des informations d'ordre général, des points de vue, des explications, du positionnement institutionnel de l'interviewé. Et ensuite nous avons procédé à un croisement des informations des personnes interviewés. Quant aux ouvrages, ils ont été exploités, en fonction de nos variables d'intérêt.

3.4 Les méthodes et outils d'analyse

Au regard des données que nous avons pu recueillir, nous avons eu recours à différentes méthodes et outils dont la présentation s'est faite selon les points suivants :

- **La détermination de la stratégie d'approche de la Banque Mondiale dans le secteur privé au Burkina Faso**

Les principaux objectifs poursuivis par la Banque Mondiale dans le secteur privé au Burkina Faso ont été déterminés à partir des différents documents traitant des stratégies d'aide pays. Les enquêtes et études menées par l'institution pour le secteur privé burkinabè. Ces documents couvrent largement les différentes questions traitées d'un document à l'autre. Le tableau d'identification de la stratégie d'intervention de la Banque Mondiale mis en annexe 1 montre les axes sur la base desquelles a été déterminée cette stratégie.

- **L'analyse du portefeuille de la Banque Mondiale au secteur privé du Burkina Faso**

Cette analyse a consisté à voir la part du secteur privé dans la contribution globale de la Banque Mondiale d'une part, et à montrer les procédures et conditionnalités d'intervention de la Banque Mondiale, les forces et les insuffisances de ses procédures d'autre part.

- **L'analyse de l'appui à la réforme de l'environnement réglementaire et institutionnel par la Banque Mondiale au secteur privé au Burkina Faso.**

Il s'agit ici d'analyser les actions utilisées par la Banque Mondiale pour appuyer la réforme du climat des affaires dans le pays, de voir l'évolution du Burkina Faso dans le classement Doing Business. Cette analyse nous permettra de faire ressortir les aspects positifs et les limites de l'appui de la Banque. Nous

utiliserons comme outils d'analyse les indicateurs du programme Doing Business en matière de réformes du climat des affaires.

3.5 Les principales difficultés rencontrées

Les difficultés rencontrées dans le cadre de nos recherches peuvent se résumer en ces points :

- La divergence des données concernant la population et la typologie des entreprises existantes au Burkina Faso, suivant les sources ainsi que leur non actualité. En effet, un recensement sur ce secteur a eu lieu en 1998 et le plus récent qui date de 2009 est toujours en cours de traitement au niveau de l'Institut National de la Statistique et de la Démographie.
- la période du stage étant une période de congés au niveau de la représentation de la Banque Mondiale, nous n'avons pas pu mener des entretiens avec certaines personnes ressources souhaitées, pour la collecte de nos données qualitatives.
- enfin, pour certaines données quantitatives nous avons été confrontés à des insuffisances d'informations sur les activités de certains de ces bailleurs de fonds et leurs financements afin de mener des comparaisons avec les données de la Banque Mondiale.

3.6 L'apport spécifique du stage

Le stage au sein de la (DGCOOP) nous a été d'un apport considérable pour l'élaboration de la revue de littérature et la collecte des données pour la définition de la méthodologie. La DGCOOP jouant un rôle stratégique pour la mobilisation de l'aide extérieure, nous avons pu toucher de près les réalités de la gestion de l'aide au développement et son impact sur le développement du pays. Ainsi au cours de ce stage nous avons pu approfondir nos connaissances sur les actions de la Banque Mondiale au Burkina Faso en général et pour le secteur privé burkinabè en particulier.

Notre participation à la préparation du forum des investisseurs privés au Burkina Faso en juillet 2012 nous a permis de mieux cerner les difficultés, les défis et les enjeux du secteur privé au Burkina Faso. Lors de la préparation de ce forum l'accent a été mis sur le climat des affaires et l'environnement de l'investissement privé notamment le cadre légal et réglementaire, le système juridique et judiciaire, d'une part et d'autre part les opportunités d'investissement privé. Il en est ressorti que le pays regorge de potentialités économiques énormes et encore inexploitées dans les domaines de l'agriculture, de l'agro-industrie, des mines, du tourisme et des services.

Au niveau de la représentation de la Banque Mondiale nos différents entretiens semi-directifs et la recherche documentaire nous ont permis de produire des données qualitatives et quantitatives sur la problématique de l'efficacité de l'intervention de la Banque Mondiale dans le secteur privé au Burkina Faso. Nous allons donc aborder l'analyse critique de la contribution de la Banque Mondiale au secteur privé burkinabè et faire des propositions en vue d'une plus grande efficacité à la suite de ce chapitre.

Chapitre 4 : La stratégie d'intervention de la Banque Mondiale, analyse critique et propositions d'amélioration.

Cette partie du mémoire est consacrée à la proposition de recommandations et des alternatives qui devraient contribuer à une plus grande efficacité des interventions de la Banque Mondiale.

Il sera ainsi mis à la disposition des acteurs du secteur privé au Burkina Faso et aussi des autres partenaires techniques et financiers, une analyse du schéma d'action de la Banque Mondiale. Au préalable, seront présentés nos résultats d'analyses sur les procédures d'intervention de la Banque Mondiale dans le secteur privé au Burkina Faso, sur l'amélioration du climat des affaires et sur la compétitivité et le développement des entreprises.

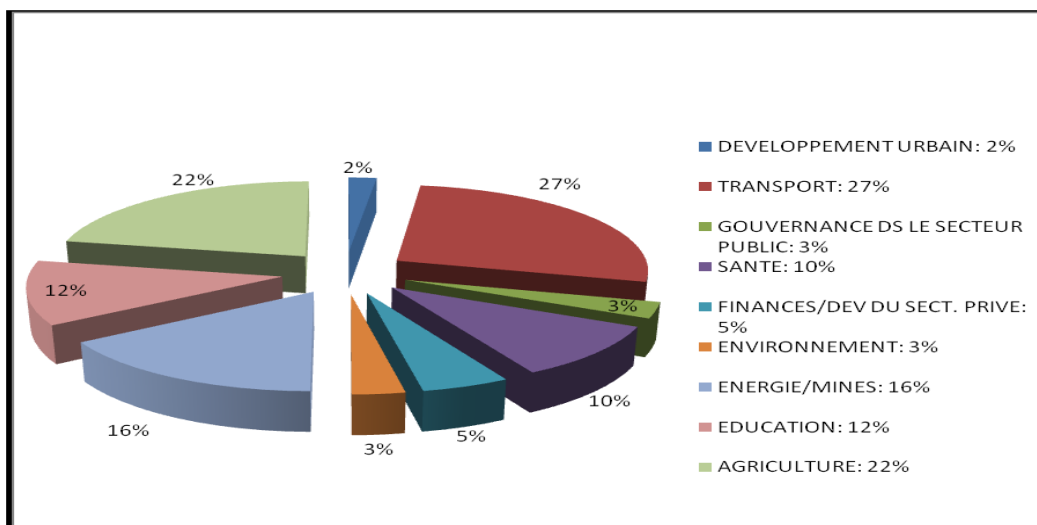
4.1 L'approche stratégique de la Banque Mondiale dans le secteur privé au Burkina Faso

Il s'agit de présenter les principales actions menées par la Banque Mondiale dans le secteur privé au Burkina Faso. Cette partie concerne en premier lieu le portefeuille de la Banque Mondiale dans le secteur privé burkinabè de façon globale et l'analyse d'un échantillon de ce portefeuille en seconde partie.

4.1.1 Le portefeuille Banque Mondiale au Burkina Faso pour le secteur privé

Depuis 1963, le Burkina Faso est devenu membre du groupe de la Banque Mondiale. Ainsi, le portefeuille des projets nationaux de la Banque Mondiale au Burkina Faso comprend actuellement quinze (15) projets actifs dont un appui budgétaire global. Cela représente un engagement total de 730 millions USD soit environ 378 milliards de F CFA.²⁸ L'ensemble du portefeuille de la Banque Mondiale au Burkina Faso représente un volume financier global estimé à 1115 millions USD soit 577 milliards de F CFA. Egalement en 2010, l'intervention de la Banque Mondiale se caractérisait par une concentration principale respective dans les secteurs des transports (27%), agriculture (22%), les secteurs sociaux éducation et santé (22%), l'énergie et les mines (16%). Le secteur privé quant à lui vient en 6^e position sur les 9 secteurs d'intervention avec 5%.

²⁸ Bulletin d'information du Bureau de la Banque Mondiale, octobre 2010

Figure 3 répartition sectorielle du portefeuille Banque Mondiale

Source : Banque Mondiale 2012

- **Typologie d'assistance et financement de la Banque Mondiale**

L'aide projet

En termes de typologie d'appui, l'aide projet est priorisée par la Banque Mondiale pour assister le pays. L'aide projet permet aux bailleurs d'accompagner les actions du gouvernement à travers le financement de projets et programmes de développement (rapport sur la coopération au développement 2011). De façon spécifique la Banque Mondiale fait partie des principaux bailleurs qui fournissent ce type d'aide qui est l'instrument habituel de financement des projets et programmes de développement. Elle arrive en tête avec 94, 48 millions dollars US, soit 13, 42%. Le projet d'Appui à la Compétitivité et au Développement de l'Entreprise (PACDE) a été financé à hauteur de 30,7 millions de dollars avec un financement additionnel de 20 millions de dollars US approuvé en 2010, de même que le programme Doing Business financé à hauteur d'un milliard de francs Cfa en cofinancement avec la coopération suisse. Le gouvernement du Burkina Faso a également bénéficié en 2011 d'un financement sous forme de don, de la Banque Mondiale à hauteur de 115 millions de dollars US, pour la mise en œuvre du Projet Pôle de Croissance de Bagré (PPCB).

Les Appuis budgétaires

Au Burkina Faso, les appuis budgétaires se subdivisent en appui budgétaire général (ABG) et en appui budgétaire sectoriel (ABS). Ils permettent aux bailleurs d'accompagner le gouvernement en injectant directement leurs financements dans le Budget de l'Etat.

Parmi les bailleurs multilatéraux intervenant dans l'appui budgétaire général, la Banque Mondiale occupe la première place en 2011 avec une contribution de 122,07 millions dollars US (36,25% de l'ABG).²⁹

²⁹ Rapport sur la coopération au développement 2011

Conditionnalités d'assistance

L'aide financière extérieure dont le Burkina Faso bénéficie comprend des dons et des prêts. En 2011, sur un montant total d'aide reçue de 1 144,18 millions dollars US, les dons s'élevaient à 923,89 millions dollars US, soit 80,75% et les prêts à 220,29 millions dollars US, soit 19,25%.³⁰

Les prêts sont généralement des ressources octroyées à des fins d'assistance au développement. Ils doivent être remboursés selon les conditions fixées dans les accords de prêts ou dans les conventions établies. Le principal bailleur de fonds ayant octroyé des prêts en 2011 reste la Banque Mondiale avec 58,58 millions dollars, soit 26,59% de même que pour les dons avec 138,30 millions dollars.

4.1.2 L'appui de la Banque Mondiale à la réforme de l'environnement réglementaire et institutionnel au secteur privé au Burkina Faso.

Le développement du secteur privé est au centre des politiques de développement depuis une dizaine d'années. A ce titre, la Banque Mondiale à travers ses différents départements a mis en œuvre plusieurs projets et programmes dont les principaux sont le programme Doing Business Better in Burkina Faso (DBBB), le Programme d'Appui à la Compétitivité et au Développement de l'Entreprise (PACDE), le Projet Pôle de Croissance de Bagré (PPCB). Il sera difficile d'étudier ces trois projets de façon objective dans notre analyse. L'accent sera donc mis sur le programme Doing Business Better. Il s'agit d'un mécanisme de notation internationale en matière de conduite des affaires. Il a comme objectif de permettre aux investisseurs d'avoir des informations relatives au climat des affaires sur les pays étudiés. Ses études sont pour la plupart du temps fondées sur la comparaison des réglementations des pays considérés.

Dans les années 2004/2005 le rapport Doing Business a identifié le pays comme étant l'un des pays où l'environnement des affaires doit encore subir d'importantes réformes pour pouvoir être classé parmi l'un des meilleurs en Afrique (154/155). C'est dans ce sens que le groupe de la Banque Mondiale a mis en place un programme visant à améliorer l'environnement des affaires au Burkina. L'objectif global du programme était de faire de l'environnement des affaires au Burkina Faso un modèle en Afrique (classé dans le premier quartile) à travers la simplification des procédures, le respect de la réglementation dans une économie moderne et la réduction des coûts tant pour l'administration que pour les usagers. Depuis le lancement du programme en 2006 jusqu'à nos jours, les indicateurs ont connu une évolution qu'il convient d'analyser.

- **l'évolution des indicateurs au Burkina Faso**

L'analyse de l'évolution des indicateurs de Doing Business au Burkina Faso est faite sur la base des rapports Doing Business de 2004 à 2013. Ce choix est motivé par le fait que le programme DDBBF a été mis en œuvre depuis 2006, la première phase devait se terminer en fin 2010, mais le gouvernement a sollicité son renouvellement à travers la mise en place d'une seconde phase. Il serait donc intéressant de voir l'évolution des indicateurs avant la mise en œuvre du programme, pendant la

³⁰ Rapport sur la coopération au développement 2011

première phase et jusqu' à nos jours. Le projet Doing Business utilise deux types de données au Burkina Faso. D'une part, les textes législatifs et réglementaires tels qu'interprétés par les experts locaux et par l'équipe Doing Business de la Banque Mondiale, d'autre part les indicateurs de temps et de mouvement qui mesurent l'efficacité et la complexité avec laquelle la réglementation est mise en œuvre. Les estimations de coûts sont établies à partir du barème officiel de frais, s'il en existe.³¹ L'analyse du programme se divisera en quatre aspects influents pour les entreprises à savoir la création, l'expansion, les opérations, et l'insolvabilité.

Au niveau création d'entreprise

Tableau 3 Evolution des indicateurs sur la facilité de création d'entreprises au Burkina Faso

	création d'entreprises			
	Procédures (nombre)	Délai (jours)	Coût (% du revenu par habitant)	Capital minimum versé (% du revenu par habitant)
2004	12	40	147	531,1
2005	12	40	152,7	498,6
2006	12	40	149,9	483,8
2007	8	34	120,8	481,4
2008	6	18	82,1	415,7
2009	5	16	62,3	458,8
2010	4	14	50,5	428,2
2011	4	14	53,4	416,2
2012	3	13	47,7	373,3
2013	3	13	46,8	353,9

Source: rapport Doing Business 2004-2013 (Banque Mondiale)

Les critères d'appréciation de la facilité de création d'entreprises sont entre autres le nombre de procédures qu'implique la création d'une nouvelle entreprise, le délai, le coût et le capital minimum exigé. En observant le tableau 3, le constat est qu'il y a une nette amélioration des conditions de création d'entreprises de 2004 à 2013. En effet, le délai de création d'une nouvelle entreprise s'est réduit considérablement passant de 40 jours en 2004 à 13 jours soit une réduction de 27 jours. De même en matière de nombre de procédures, nous sommes passés de 12 procédures en 2004 à 3 en 2013, le nombre est donc 4 fois moins élevé en 2013 qu'en 2004. Le coût moyen de création d'entreprise s'est également réduit car de 147% du revenu par tête en 2004, il est de 46,8 % en 2013. Aujourd'hui au Burkina Faso le capital minimum moyen exigé pour la création d'une nouvelle entreprise est de 353 % du revenu par tête d'habitant au lieu de 531,1 % en 2004. Cependant, cette réduction du capital minimum, n'est pas linéaire en ce sens qu'en observant le tableau 3 le montant du capital minimum a légèrement augmenté entre 2008 et 2009.

³¹ Doing business dans les Etats membres de l'OHADA

Au niveau expansion des entreprises

Tableau 4 Evolution des indicateurs de transfert de propriété et d'exécution des contrats

	transfert de propriété			exécution des contrats		
	Procédures (nombre)	Délai (jours)	Coût (% de la valeur du bien)	Délai (jours)	Coût (% de la créance)	Procédures (nombre)
2004	446	87,6	38
2005	8	182	20,7	446	87,6	38
2006	8	182	20,6	446	87,6	38
2007	8	182	20,6	446	87,6	38
2008	8	182	15,1	446	85,6	37
2009	6	136	12,4	446	85,6	37
2010	4	59	13,2	446	83	37
2011	4	59	13,1	446	81,7	37
2012	4	59	12,8	446	81,7	37
2013	4	59	12,6	446	81,7	37

Source : rapport Doing Business 2004-2013 (Banque Mondiale)

Nous regroupons dans ce domaine les critères nécessaires à l'expansion des entreprises notamment transferts de propriété, octroi de crédits, protection des investisseurs, et exécutions des contrats. L'existence de titres de propriétés enregistrés est nécessaire pour promouvoir l'investissement, la productivité et la croissance.³² En effet, il a été établi que les propriétaires ayant des titres enregistrés sont les plus enclins à investir et ont une meilleure chance d'obtenir un crédit grâce à l'utilisation de leur propriété comme garanties pour l'obtention d'un prêt³³. Avec les réformes ces dernières années, les frais de transports ont été réduits de manière graduelle. Cependant des efforts restent encore à faire, car selon le rapport Doing Business 2012 moins de 10% des propriétés sont formellement enregistrés.

Au Burkina Faso, la valeur de l'indice de protection des investisseurs n'a pas connu d'évolution depuis 2006. De plus, on remarque qu'il est en deçà de la valeur moyenne. En effet l'indice de protection des investisseurs augmente de 0 c'est à dire pas de protection à 10 qui signifie la protection optimale des investisseurs. La situation au Burkina Faso s'explique en grande partie par la faiblesse de l'indice mesurant la responsabilité des dirigeants d'entreprises, mais aussi par le faible indice de facilité des poursuites par les actionnaires.

En matière d'octroi de permis de construire au Burkina Faso des progrès non négligeables ont été enregistrés ces dernières années en matière. Les procédures ont été réduites de 29 à 12 entre 2006 et 2013, les délais quant à eux sont passés de 207 à 98, et les coûts pour terminer sont passés de 982,7 % du revenu par habitant à 401,1% en 2013. Au total il a été retenu que c'est dans le domaine du bâtiment que le pays a enregistré les plus importants progrès en matière d'amélioration du climat des

³² Générale de la Promotion des Entreprises du Burkina Faso

³³ Doing Business OHADA 2013

affaires³⁴. La mise en place d'un guichet unique du foncier (GUF) et d'un Centre de Formalité des Actes de Construire (CFAC) ont permis au Burkina d'être le pays de l'Afrique de l'Ouest où il est plus facile d'obtenir un permis de construire. Malgré ces résultats encourageants, le coût d'obtention du permis de construire reste très élevé en comparaison avec Hong Kong, premier pays réformateur pour ce critère. Dans ce territoire, le coût d'obtention du permis de construire est de 19,2% du revenu par tête contre 401,1% au Burkina Faso. (Cf annexe 2)

Le critère concernant l'exécution des contrats renvoie à la facilité de règlement des différends. Il renvoie au coût, au délai, et au nombre de procédures qu'une entreprise doit traverser lorsqu'elle est confrontée à un différend qui l'oppose à un autre agent économique. Le plus souvent, ces conflits sont relatifs à des droits de propriétés, à des contrats d'approvisionnement et à des transactions bancaires. Au Burkina Faso, il n'y a pas eu d'avancées significatives en matière de réduction du nombre de procédures et du délai d'exécution de contrat. Cependant, le coût a légèrement baissé sur les années 2011 et 2012 comparativement aux années 2004 à 2007. La mise en place effective des tribunaux de commerce spécialisé courant 2009/2010 et la suppression des frais d'enregistrement des décisions juridiques expliquent ce relatif progrès. (cf tableau 4)

Au niveau opérationnel

Tableau 5 Evolution des indicateurs d'octroi de permis de construire et de raccordement à l'électricité

	Octroi de permis de construire		raccordement à l' électricité			
	Procédures (nombre)	Délai (jours)	Coût (% du revenu par habitant)	Procédures (nombre)	Délai (jours)	Coût (% du revenu par habitant)
2004
2005
2006	29	207	982,7
2007	29	207	977,8
2008	29	207	844,6
2009	12	214	785,9
2010	12	108	733,4	4	158	15 290,8
2011	12	98	588	4	158	14 901,3
2012	12	98	401,6	4	158	13 356,8
2013	12	98	380,7	4	158	12 662,1

Source : Rapport Doing Business 2004-2013 (Banque Mondiale)

Cette catégorie d'analyse comprend les critères ayant un lien avec la lourdeur administrative. Il s'agit essentiellement des procédures d'obtention de permis de construire, de raccordement à l' électricité , de

³⁴ Rapport Business 2012

paiement des taxes et impôts et aussi du commerce transfrontalier. En effet la compétitivité des entreprises et la décision d'investir restent dépendantes en grande partie des procédures, des délais auxquels celles-ci doivent faire face. Au Burkina Faso, les appels d'offres et les travaux de raccordement durent en moyenne 4 à 5 mois, ce qui est excessif à notre sens. Le pays n'a pas évolué positivement pour améliorer le critère du raccordement à l'électricité, le pays fait partie des pays où le coût du raccordement est plus élevé avec 13 356,1% du revenu par habitant contre 571 % en guinée équatoriale (cf tableau 5)

Egalement des contraintes telles le taux d'imposition, le nombre de types d'impôts à payer par année, la complexité du système fiscale et la lourdeur de l'administration sont des facteurs qui impactent les charges des entreprises. Le temps requis aux entreprises pour préparer, produire et payer les trois principaux types d'impôts est de 270 heures par an depuis 2006 jusqu' en 2013. La charge fiscale, quant à elle a faiblement baissé de 47,7% en 2006 à 43,6% en 2013. Pour les entreprises, ce taux élevé constitue sans doute un des premiers obstacles à l'essor du secteur privé.³⁵Par ailleurs on constate que le délai d'acquiescement des obligations fiscales n'a pas varié depuis 2006, ce taux a même augmenté pour le nombre de paiements à effectuer (45 à 2006 et 46 à 2013). Néanmoins la charge fiscale a connu une légère baisse à partir de 2009 passant de 47,7% du bénéfice brut en 2008 à 43,6% pour 2012 (cf annexe 3).

La mondialisation, la facilitation du commerce entre les pays deviennent de plus en plus incontournables pour la compétitivité des entreprises. Au Burkina Faso les délais, le nombre de documents à fournir et les coûts élevés témoignent d'une réglementation peu propice aux opérations relevant du commerce extérieur. Néanmoins entre 2010 et 2012 des réformes ont été menées pour réduire le nombre de documents à fournir lors des opérations d'import export ainsi que le temps mis pour remplir ces formalités.

Paradoxalement, cette réduction a été suivie d'une augmentation des coûts à l'import - export. Ainsi, le coût moyen à l'exportation est passé de 2262 dollars US par conteneur en 2010 à 2412 dollars US en 2013. Le coût moyen à l'importation quant à lui est de 4030 dollars en 2013 alors qu'il était de 3 830 dollars US en 2011. Par ailleurs l'enclavement du pays explique qu'il est le dernier pays de la CEDEAO dans le domaine des opérations import export, selon le rapport Doing Business 2012(cf annexe3).

Au niveau de l'insolvabilité

Ce critère s'intéresse aux taux de recouvrement et à la réaffectation des actifs c'est à dire au processus de traitement des entreprises en difficultés. L'idéal en la matière est de permettre de faire une sélection optimale des entreprises pouvant être sauvées. Au Burkina Faso la durée de fermeture est longue. Depuis 2004 jusqu' en 2013 la durée annuelle requise pour la fermeture des entreprises est de 4 ans. De même, le taux de recouvrement est l'un des plus bas au monde. Cela, en dépit du fait qu'il s'est accru récemment en passant de 6,3 centimes par dollar US investi en 2004 à 27 ,3 centimes par dollar

³⁵ Selon une enquête menée en 2008, 65,6% des entreprises attestent que la charge fiscale constitue le premier obstacle au développement de leur activité.

en 2012. En rappel, le meilleur taux au niveau mondial s'enregistre au Japon avec 92,7 centimes recouverts par dollar investi. Au niveau sous régional, la Côte d'Ivoire vient en tête avec 76 centimes par dollar en 2011. (Cf. annexe 4)

A la suite de l'analyse de l'évolution des critères du programme Doing Business Better au Burkina Faso de 2004 à 2013, révèlent en effet de l'espoir pour le secteur privé au Burkina Faso, mais aussi des défis à relever. L'espoir en ce sens est que, de façon globale le pays a amélioré son classement dans le rapport Doing Business. De l'avant dernière place du classement dans le rapport Doing Business 2005, le Burkina Faso est passé au 151^e rang sur 183 pays dans le rapport Doing Business 2010. De 2007 à 2010, il a été distingué comme l'un des meilleurs réformateurs dans le monde et l'un des réformateurs les plus constants des cinq (5) dernières années.

Néanmoins, des inquiétudes subsistent pour le pays après plus de 10 ans de mise en œuvre du programme. Doing Business est comparable à un test de cholestérol qui serait appliqué au cadre réglementaire des entreprises d'un pays. Le test de cholestérol ne présente pas une image complète de notre état de santé, mais il permet de mesurer un aspect important de celle-ci.

4.2 Les forces et faiblesses de la stratégie d'intervention de la Banque Mondiale dans le secteur privé au Burkina Faso

A la suite de la présentation de la stratégie d'intervention de la Banque Mondiale, nous ferons ressortir les forces et les faiblesses de cette stratégie.

4.2.1. Les forces de la stratégie d'intervention de la Banque Mondiale dans le secteur privé au Burkina Faso

L'expertise de la Banque Mondiale en matière de réformes du climat d'investissements axés sur la croissance

Après plusieurs décennies d'existence, la Banque Mondiale a pris une importance de plus en plus grande, avec la multiplication de ses organismes associés et l'extension du champ et du volume de ses actions. C'est ainsi qu'elle a réalisé un certain nombre d'études diagnostiques dont: l'évaluation du climat d'investissement (ECI) en 2006, le Mémoire économique pays (MEP) en 2010. L'institution dispose également, d'un service conseil en climat des affaires qui fournit des conseils personnalisés visant à améliorer et simplifier les réglementations, à attirer et maintenir les investissements, à créer des emplois, à promouvoir la croissance et à réduire la pauvreté.

La mise en place de la Maison de l'Entreprise du Burkina Faso (MEBF)

La mise en place de la MEBF est une contribution importante de la Banque Mondiale pour le développement du secteur privé. Elle se veut un outil fédérateur et dynamique au service des entreprises privées et des groupements professionnels du Burkina Faso. Elle vise d'une part, à permettre à l'entrepreneur d'accéder en un seul lieu à une offre structurée de services qui lui sont

dédiés et d'autre part, à assurer une meilleure synergie des actions des bailleurs de fonds et des organismes d'appui. Egalement la création d'un guichet unique comprenant le Centre de Formalités des Entreprises (CEFORE) et le Centre de Facilitation des Actes de Construire (CEFAC) ont ainsi réduit considérablement les lourdeurs administratives dans le secteur. Ainsi 22500 nouvelles entreprises ont été enregistrées et environ 8000 nouveaux emplois ont été créés par des entreprises soutenues par la maison de l'entreprise.

4.2.2 Les faiblesses de l'approche de la Banque Mondiale pour le secteur privé au Burkina Faso

Il est intéressant de mentionner qu'il existe des limites à l'appui de la Banque Mondiale pour le secteur privé burkinabè. Ces limites pourraient s'expliquer par la faiblesse des capacités institutionnelles du pays, mais surtout par l'absence d'impact de ses actions sur les entreprises notamment les PME qui forment l'essentiel du tissu économique. En 2006, les PME représentaient environ 82% de la population totale des entreprises au Burkina Faso (FAO, 2008). Ces entreprises font face à des contraintes récurrentes qui empêchent leur développement : Il s'agit de la cherté de l'énergie et des transports, le coût élevé du capital et l'accès difficile au financement et leur faible niveau de formation.

De façon spécifique les limites de la stratégie de la Banque Mondiale concernent :

Les conditionnalités de la Banque Mondiale

Malgré l'adhésion du Burkina Faso aux différentes initiatives de la Communauté internationale visant à accroître l'efficacité de l'aide,³⁶ le RCD 2011 identifie des contraintes structurelles à l'efficacité de l'aide fournie par la Banque Mondiale et au renforcement du processus d'appropriation nationale de la gestion des projets. Les principales faiblesses relevées sont notamment : l'absence de directives, procédures et dispositifs adéquats pour une bonne formulation et la mise en œuvre des projets, l'absence d'harmonisation des systèmes de motivation des personnels des projets et la faiblesse des moyens techniques, humains et financiers pour préparer, mettre en œuvre et suivre efficacement les projets. Une partie non négligeable des ressources externes disponibles pour le financement des investissements publics se traduit par un taux d'absorption relativement faible.

L'approche non intégrée de la Banque Mondiale en faveur du développement du secteur privé

De façon globale les stratégies d'interventions de la Banque Mondiale n'intègrent pas à notre sens tous les aspects destinés à rendre la croissance plus favorable aux pauvres. Cette situation pourrait s'expliquer par la difficulté qu'a l'institution pour concilier ces différentes missions. En effet, en sa qualité d'agence de développement, la Banque Mondiale recherche la réduction des inégalités sociales et économiques. Mais en tant qu'institution financière la Banque doit se préoccuper de la rentabilité des financements qu'elle octroie aux pays en développement. Par ailleurs en tant que centre de recherche

³⁶ La Déclaration de Paris (DP) adoptée en mars 2005 lors du 2^e Forum de haut niveau sur l'efficacité de l'aide,

sur le développement, elle œuvre au service des deux précédentes missions dont les intérêts ne sont pas obligatoirement compatibles.³⁷

Aussi, la plupart des stratégies nationales de développement tel le CSLP et la SCADD au Burkina Faso reprennent les politiques antérieures et sont reformulées avec l'ajout de nouveaux concepts comme la croissance accélérée ou la croissance pro pauvres. On a tendance à croire que dans les pays en développement, la Banque Mondiale s'est quasiment substituée aux ministères chargés de la planification en dictant tous les choix stratégiques depuis des décennies. Au regard de cet état de fait, et aussi de son leadership sur les politiques de développement, la Banque Mondiale tend à appliquer un même modèle à tous les pays en développement. C'est ainsi que la stratégie d'aide pays de la Banque pour le Burkina découle de la stratégie d'aide pour l'Afrique. Il est pourtant indéniable que les besoins du secteur privé burkinabè sont fonction du contexte politique, du tissu économique du pays et différent de ceux des autres pays africains. Le secteur privé burkinabè de façon spécifique est essentiellement formé de petite et moyenne entreprise / petite et moyenne industrie (PME/PMI) évoluant dans l'informel mais qui contribuent beaucoup à l'économie nationale (valeur ajoutée, emplois). (Sawadogo L., 2008)

Les politiques de la Banque en faveur du secteur privé sont plus de nature à attirer les investisseurs étrangers, qu'en faveur de l'essor des investisseurs nationaux notamment au niveau local

A titre illustratif le programme Doing Business se concentre uniquement sur 10 domaines des entreprises. Il ne prend pas en compte tous les aspects de l'environnement des affaires ayant un impact sur les entreprises nationales.³⁸ Des domaines tels que la sécurité, la corruption, la stabilité macroéconomique, la taille du marché, les compétences professionnelles de la population, les différents aspects des infrastructures ne sont pas pris en compte. Egalement le programme n'évalue pas tous les coûts et les avantages d'une loi ou d'une réglementation pour la société burkinabè, dans son ensemble. Les objectifs de celle-ci pouvant varier d'une économie à l'autre.³⁹ Le secteur informel n'est pas également concerné par le programme alors qu'il est indéniable que ce secteur demeurera encore un grand pourvoyeur d'emplois pour le pays et doit de ce fait retenir l'attention dans toute stratégie et tout programme de développement. En termes de couverture géographique, le programme Doing Business ne porte que sur les grandes villes du pays notamment Ouagadougou et Bobo-Dioulasso. Cependant le contexte socio-économique de ces zones ne peut pas être homogène avec l'ensemble du pays.

En somme l'analyse critique nous a permis de faire ressortir les limites de la contribution de la Banque Mondiale en faveur du secteur privé.

³⁷ Les termes banque d'affaires ; banque de développement, et banque de savoirs résumes ces trois missions

³⁸ Rapport Doing business sur les Etats membres de l' HOADA 2012

³⁹ Rapport Doing business sur les Etats membres de l' HOADA 2012

4.3 Recommandations en vue d'une amélioration de la stratégie de la Banque Mondiale au développement du secteur privé au Burkina Faso

Au Burkina Faso, la volonté de la Banque Mondiale d'accompagner le secteur privé est avérée depuis plus d'une dizaine d'années, au vu des différents projets et programmes déjà entrepris et mis en œuvre. Toutefois, le secteur privé peine encore à occuper sa place de moteur de développement. La contribution du secteur privé au PIB demeure relativement faible (cf. annexe 6). Dans l'objectif de booster le secteur privé dans son rôle de moteur de croissance et de lutte contre la pauvreté, les recommandations et les suggestions sont faites pour la poursuite des réformes en faveur de l'amélioration du climat des affaires et la prise en compte des spécificités du contexte socioéconomique du secteur privé au Burkina Faso. Ces recommandations concernent l'amélioration de la stratégie de la Banque Mondiale mais également le gouvernement du Burkina Faso. Ces priorités doivent comprendre la productivité agricole, la mobilisation des technologies, des infrastructures, une éducation de qualité pour tous et prioritairement la mise en place des partenariats publics privés.

4.3.1 Recommandations à l'endroit de la Banque Mondiale

Il s'agit pour l'institution de renforcer son engagement en faveur du secteur privé avec l'adoption d'une approche intégrée du secteur privé tout en repérant les obstacles les plus pénalisants du contexte socioéconomique burkinabè et répondant aux besoins les plus urgents. Cette approche consistera à une intégration de tous les acteurs notamment le secteur informel. Nous préconisons également l'intégration d'autres secteurs comme l'éducation, la santé et la participation citoyenne. Par ailleurs une approche axée sur les régions en réponse à la demande pourrait également contribuer à renforcer les impacts de la croissance et la réduction de la pauvreté.

L'assouplissement des procédures de la Banque Mondiale

La Banque Mondiale, pour une plus grande efficacité de ses actions en faveur du secteur privé devrait s'engager à la simplification des procédures de décaissements des montants prévus pour les projets et programmes. En effet, des efforts sont déjà en cours mais il serait important qu'ils soient plus orientés vers les résultats. La Banque Mondiale devrait œuvrer à une application flexible dans ses paramètres de financements pays, à une utilisation simplifiée de ses instruments afin de réduire les coûts de transactions. Nous suggérons un renforcement dans les définitions des résultats, afin d'aller au-delà des résultats financiers et physiques, pour évaluer les résultats aux niveaux national et sectoriel. Aussi, ces contraintes pourront être atténuées à moyen terme à travers des investissements dans les ressources humaines, les systèmes managériaux, la capacité administrative et les infrastructures. Enfin nous préconisons une harmonisation des procédures de l'institution avec celles des autres PTF, afin de soutenir de façon harmonieuse le gouvernement en matière de lutte contre la pauvreté.

La mise en place d'une approche participative répondant au contexte socioéconomique du secteur privé au Burkina Faso

Les actions menées pour l'amélioration du climat des affaires ne suffisent pas à elles seules pour développer le secteur privé au Burkina Faso. A notre sens, Il convient de les compléter avec des

politiques et stratégies adaptées et répondant aux besoins réels des entreprises et au contexte du secteur privé du pays. Il s'agira de renforcer la participation du secteur privé au dialogue stratégique, avec une meilleure intégration des associations du secteur privé aux différentes instances et cadre de réflexion sur le secteur. Ces différentes stratégies suggérées devraient contribuer à l'amélioration des dispositifs stratégiques, opérationnels et institutionnels.

La conduite d'une étude pour la réalisation d'une typologie des entreprises du Burkina Faso

La formulation de politiques économiques adéquates de soutien au secteur privé nécessite la réalisation d'une étude sur la typologie et la population des entreprises du pays. En effet il est indispensable que le Burkina Faso soit doté d'outils d'analyse afin de suivre l'évolution de son tissu économique et de concevoir des programmes ciblés et des indicateurs fiables. Nous pensons qu'avec l'expertise de la Banque Mondiale, une telle étude permettra une meilleure prise en compte des priorités nationales dans les stratégies d'interventions et un bon fonctionnement du climat des affaires. Cette étude pourrait à titre d'exemple être menée sur la base de fichiers déjà existants au niveau de l'Institut national de la statistique et de la démographie, de la chambre de commerce et d'industrie du Burkina Faso, de la Caisse nationale de sécurité sociale.

L'appui au PME/PMI et au secteur informel

Avant tout, il est important de rappeler que le secteur privé au Burkina Faso n'est pas seulement constitué des entreprises du secteur formel. Soutenir le développement des entreprises, implique pour la Banque Mondiale de faire davantage pour répondre aux besoins et maximiser l'apport de la multitude d'entreprises, d'exploitations agricoles familiales et de travailleurs indépendants qui exercent une activité informelle dans les pays en développement; « on peut voir le développement d'un pays par la taille de son marché informel. Plus le marché informel est grand, moins développé est le pays » Thierry Tanoh⁴⁰ (2012); Nous proposons le soutien à la mise en place d'un programme d'action en faveur du secteur privé plus large et plus complet que celui en vigueur, focalisé essentiellement sur les entreprises du secteur formel. Une politique claire devrait être développée également autour de la question de la transition vers le secteur formel, non seulement pour accroître l'assiette fiscale, mais également, pour renforcer les systèmes de planification de l'économie nationale et de protection sociale, répartir équitablement la charge fiscale entre les secteurs informel et formel, faciliter l'accès de ce secteur au crédit bancaire.

L'appui à la modernisation de l'agriculture au Burkina Faso

Le soutien de la Banque Mondiale au secteur privé, devrait prioritairement porter sur l'agriculture. En effet, l'agriculture demeure le principal pilier de l'économie du pays. L'effort devra être porté sur la poursuite des programmes de développement hydro agricole et de la petite irrigation, la diversification des productions agricoles, avec la dynamisation des chambres régionales d'agriculture. Cela procurera

⁴⁰ vice président Afrique Subsaharienne ; Amérique latine et caraïbes et Europe de l'ouest de la SFI

aux agriculteurs des opportunités d'accéder aux nouvelles technologies, connaissances et savoir-faire, à des capitaux et produits extérieurs.

Pour ce faire, la politique de la Banque Mondiale pourrait porter sur le renforcement des capacités des producteurs, la mise à leur disposition d'équipements modernes, d'intrants et de semences de qualité et sur l'appui au développement de l'agrobusiness.

Le soutien au renforcement des capacités des entreprises

Au Burkina Faso, le niveau de qualification et de compétence des entrepreneurs laisse à désirer. Cet état de fait impact négativement sur le développement du secteur privé ainsi que sur les mutations qui pourraient advenir. De ce fait nous préconisons, la mise en place d'une politique de valorisation des ressources humaines du secteur privé, avec une organisation institutionnelle efficace de formation et d'apprentissage. De même, la mise en place d'un programme d'éducation et de formation professionnelle, centré sur l'entrepreneuriat privé, le marketing et la planification stratégique serait d'un apport considérable. La Banque Mondiale ayant la volonté d'accompagner le pays dans la mise en œuvre des pôles de croissance, elle devrait avant tout investir massivement dans les ressources humaines. Nous pensons qu'avec la régionalisation et la communalisation intégrale du pays, il faudrait désormais tendre vers la création de réseaux de partenariat solide et dynamique entre les entités locales, le secteur privé et les centres de recherches ou universitaires. Cette option pourrait constituer une solution durable au problème de développement des entreprises au niveau local.

La mobilisation de ressources additionnelles pour le développement des infrastructures

Dans le domaine des infrastructures (transports, électricité, eau, assainissement, télécommunication), il reste beaucoup à faire pour aider le secteur privé burkinabè à se développer et à donner au pays les instruments indispensables à sa croissance économique. A cet effet, l'appui à la mise en place des infrastructures de qualité augmentera la productivité des unités et réduira les coûts de production. De nombreux entrepreneurs privés burkinabè comptent énormément sur ces services pour accroître leurs compétitivités et affronter la concurrence sous régionale et internationale. Particulièrement, l'énergie est un bien vital et un facteur essentiel de développement pour le pays. Le soutien à l'accès à l'électricité et à tous les services énergétiques modernes sous toutes ses formes à un coût raisonnable constitue un défi pour le secteur privé.

Le soutien aux institutions d'appui au secteur privé au Burkina Faso

Il est indéniable que tout processus de croissance commence véritablement par la mise en place d'institutions garantissant la stabilité politique et le respect des droits de propriété et des contrats pour inciter les agents économiques à investir et à participer à la vie économique. Le pays dispose actuellement de nombreuses structures de promotion du secteur privé. Cependant, nous constatons que, la plupart d'entre elles se confinent dans leurs fonctions administratives au détriment de leur rôle stratégique de promotion du secteur privé. Nous recommandons la mise en place d'un cadre institutionnel efficace pour une promotion effective des entreprises privés, de conseil et

d'accompagnement des investisseurs tant étrangers que nationaux, la mise en place d'une structure nationale chargée de la compétitivité des entreprises et d'un programme de renforcement des capacités des organismes d'appui au secteur privé.

La facilitation de l'accès au financement

Elle concerne prioritairement les PME /PMI. En effet, accéder au financement consiste pour une entreprise à obtenir des fonds nécessaires pour le démarrage de ses activités ou pour son fonctionnement. Au Burkina Faso la facilité de l'accès au financement est une recommandation forte des acteurs du secteur privé auprès du gouvernement et des partenaires techniques et financiers.

Pour ce faire la mise en place de banque de pme/pmi ou tout au moins des fonds de garanties qui puissent appuyer les entrepreneurs pourrait impulser considérablement le développement économique et social du pays. La Banque Mondiale pourrait à titre illustratif appuyer le développement d'un dispositif d'appui à la méso-finance au Burkina Faso qui est la marche intermédiaire entre la micro finance et le financement bancaire traditionnel.

Soutien à la création d'un observatoire du climat des affaires

Comme nous l'avons souligné, les indicateurs du programme Doing Business ne couvrent pas tous les domaines pouvant impacter les entreprises et aussi tous les facteurs susceptibles d'influer sur la compétitivité. Au-delà donc des actions en faveur du secteur privé, la contribution de la Banque Mondiale devrait également être portée vers la mise en place d'un observatoire national du climat des affaires, avec une meilleure prise en compte des entreprises nationales et la mise en place d'indicateurs pour les petites et moyennes entreprises au niveau national. Cet observatoire aura principalement un rôle de veille de prospective et d'interpellation des parties prenantes (Gouvernement et opérateurs économiques).

4.3.2 Recommandations à l'endroit de l'Etat Burkinabè

Le désengagement progressif de l'État burkinabè des secteurs d'activité productifs, et la prise de conscience du fait que le secteur privé tout en étant le moteur de la croissance devrait être accompagné, afin de donner l'impulsion nécessaire à la création de richesses. Dans le but de pouvoir tirer un meilleur profit de l'appui de la Banque Mondiale un certain nombre de recommandations peuvent être formulées :

Une meilleure coordination de l'aide publique au développement

L'efficacité de l'aide publique au développement et son accroissement nécessite une meilleure coordination de la part des structures étatiques. Certes des actions sont mises en œuvre dans ce sens, mais, des efforts restent à faire en vue d'accroître au maximum l'impact de l'aide sur l'amélioration des conditions de vie des populations. Aussi nous suggérons la mise en œuvre de la division du travail en orientant les appuis des donateurs en fonction des priorités nationales et de leurs avantages comparatifs. La mise en place d'une matrice de performance des donateurs s'avère nécessaire. Il en est

de même de la mise en place d'un cadre d'évaluation des projets en associant tous les acteurs de développement.

Le développement du partenariat public-privé (PPP)

La faible quantité des biens et services publics (infrastructures de transport, communication, énergie) demeure une contrainte sérieuse pour le développement du secteur privé au Burkina Faso. De ce fait les PPP apparaissent comme une stratégie optimale car ils combinent plusieurs avantages. Ils sont une forme de contrat ou de convention associant l'autorité publique, c'est-à-dire, l'Etat, les collectivités locales, et les agents économiques privés, dans le but de fournir des services et des biens publics. L'objectif est de permettre d'optimiser les capacités respectives des deux entités, afin de réaliser rapidement les ouvrages nécessaires. Il s'agira pour l'Etat :

- de mettre en place des unités consacrées aux partenariats public-privé (PPP) : Ils auront pour missions de veiller à une bonne gestion de la fourniture de biens et de services par des entreprises privées. Les unités de PPP renforceront ainsi la capacité de l'État à gérer les risques liés à l'augmentation du nombre de partenariats public-privé et de la valeur qu'ils représentent. ;
- d'instaurer un régime juridique sécurisé pour les investisseurs ;
- d'aider le secteur privé à saisir les opportunités d'affaires pour la mise en place de biens et service de base.

La promotion d'une gouvernance de qualité au Burkina Faso

La mise en place et la consolidation de l'Etat de droit sont les fonctions naturelles de l'Etat, celui-ci doit gérer de façon à développer la transparence et promouvoir la confiance des opérateurs économiques et aussi des citoyens. Ainsi, l'Etat devrait œuvrer à renforcer un climat de confiance et de sécurité. Egalement nous pensons que le manque de transparence et de responsabilisation dans la gestion des finances publiques constitue un risque non négligeable, pour une contribution efficace de la Banque Mondiale au secteur privé du pays. Pour ce faire des systèmes de suivi efficaces des dépenses publiques devraient être renforcés.

La levée des lourdeurs administratives

La plupart des entreprises existantes au Burkina Faso restent confrontées à des mesures administratives consommant beaucoup de temps et d'argent. Pour nous il sera nécessaire de procéder à une simplification des procédures de façon générale. En effet, en matière de créations d'entreprises, d'obtentions de licences, de transfert de propriété, des actions en faveur de la simplification des procédures s'avèrent nécessaires. Les mesures déjà prises dans le cadre du programme Doing Business doivent être accentuées et celles envisagées doivent être concrétisées. De même l'amélioration du dispositif de suivi des indicateurs, par exemple l'Etat devrait l'adopter un dispositif réduisant les délais de délivrance des actes administratifs, délais au-delà desquels les actes administratifs seraient considérés comme accomplis si aucune suite n'a été donnée. Cette façon de

faire serait d'une part, un facteur de responsabilisation des agents publics face aux conséquences des actes administratifs non établis dans les délais mais aussi un instrument de leur évaluation.

La lutte anti-corruption

La corruption, continue d'accroître les charges des entreprises au Burkina Faso. C'est une charge qui accroît le coût du capital, réduit le profit anticipé et par conséquent, n'incite pas à investir. Cette vision est la plus réaliste lorsqu'on porte un regard sur le contexte burkinabè où certains dysfonctionnements (multiplicité des démarches logistiques, administratives, juridiques) dans la gestion publique affectent encore la capacité du secteur privé à investir.

Aussi, le Burkina Faso, pour une plus grande efficacité des actions en faveur du secteur privé devrait accentuer la lutte anti-corruption. Des politiques efficaces en matière de bonne gouvernance, et du renforcement des moyens de contrôle permettront également de contribuer étroitement à la lutte anti-corruption.

Un meilleur fonctionnement du système judiciaire

Le système judiciaire au Burkina Faso semble jusqu' à présent inefficace. Il manque de moyens et de personnels qualifiés. Le pays a cependant ratifié le traité de l'OHADA⁴¹ et de ce fait ses actes uniformes sont directement appliqués par les juges Burkinabè. Malgré cela, 60% des dirigeants d'entreprises ne considèrent pas que les tribunaux soient justes, impartiaux et non corrompus⁴². Les stratégies en faveur d'un cadre propice des affaires devraient tenir compte de l'amélioration du système judiciaire dans le pays. Certes, des efforts sont déjà entrepris à travers la mise en place de juridictions commerciales mais, cela devrait continuer également avec un renforcement des capacités des juges en matière du droit commercial et de la fiscalité des entreprises. Nous pensons qu'ainsi, le système judiciaire sera rassurant pour les citoyens et investisseurs tant nationaux qu'étrangers.

L'adoption d'une fiscalité adaptée

L'adoption d'une fiscalité adaptée, constitue une des conditions primordiales à l'amélioration de l'environnement des affaires au Burkina Faso. Cela nécessite des stratégies visant l'efficacité de l'ensemble de l'appareil fiscal avec augmentation des ressources sans pour autant accroître la pression fiscale et les distorsions. En effet selon les rapports Doing Business, la charge fiscale n'a pas baissé de façon significative faiblement soit 4,1% entre 2006 et 2013. Pour les entreprises, ce taux élevé constitue sans doute un des premiers obstacles à l'essor du secteur privé.⁴³ L'Etat devrait simplifier le régime fiscal de façon générale et le commerce transfrontalier de façon spécifique. Dans ce sens, la mise en place de mesures nécessaires en vue de la réduction des taux d'imposition, de manière à créer une initiative pour l'implantation des entreprises étrangères ou nationales s'avère nécessaire. Le pays

⁴¹ Organisation pour l'harmonisation du droit des affaires

⁴² Enquête de la Banque Mondiale sur les entreprises au Burkina Faso

⁴³ Selon une enquête menée en 2008, 65,6% des entreprises attestent que la charge fiscale constitue le premier obstacle au développement de leur activité.

n'ayant aucune ouverture sur la mer, il faudrait un niveau relativement bas de taxation au Burkina Faso par rapport à ses voisins côtiers pour rendre le pays le plus attrayant pour les entrepreneurs extérieurs.

Le développement d'un système d'information pour le secteur privé

Les mesures proposées antérieurement sont complémentaires avec une bonne gestion de l'information. Elles seront indispensables pour un épanouissement de la vie économique. A cet effet le gouvernement burkinabè devrait mettre en place un programme d'amélioration de la production et de la diffusion de l'information. Les décideurs publics comme les opérateurs privés ont de plus en plus besoin de sources d'informations fiables, accessibles permettant de suivre les marchés environnants et les préférences des consommateurs.

Conclusion

Au terme de ce travail, il est important de rappeler que l'objectif était de proposer des stratégies d'intervention efficaces de la Banque Mondiale afin de permettre au secteur privé de jouer véritablement son rôle d'acteur du développement du pays. En effet, le secteur privé pris comme moteur de croissance dispose d'atouts majeurs pour la création d'emplois productifs et de richesses pour le pays. À cet effet nous avons essayé d'évaluer tout au long de cette étude les stratégies d'intervention de l'institution en indiquant les actions mises en œuvre par rapport au contexte socioéconomique du secteur privé Burkinabè. Nous avons également posé les fondements théoriques, et idéologiques qui placent le secteur privé au centre de tout processus de développement avec la création des institutions de Bretton Woods à savoir la Banque Mondiale et le FMI.

Aussi, de cette étude nous pouvons retenir qu'au cours de ces dernières années, le Burkina Faso a entrepris des réformes économiques et structurelles visant à promouvoir un environnement propice aux affaires et à l'entrepreneuriat. L'objectif étant de permettre au secteur privé, moteur de la croissance économique, de jouer pleinement ce rôle.

Cependant malgré la volonté de la Banque Mondiale d'accompagner le pays dans un processus de développement centré sur le secteur privé, celui-ci peine encore à occuper sa place. En effet, en dépit des réformes en matière d'allègement de la réglementation et des lourdeurs administratives notamment avec le programme Doing Business, l'environnement réglementaire et judiciaire du secteur privé Burkinabè reste peu attractif, les coûts des facteurs de production restent élevés empêchant celui-ci de jouer son rôle de moteur de développement et de lutte contre la pauvreté. Pour que le secteur privé puisse jouer convenablement sa partition dans le développement du pays, il est indispensable, que les pouvoirs publics et la Banque Mondiale en collaboration avec les acteurs du secteur privé aménagent un cadre favorisant l'expansion de ce secteur. De façon spécifique, la Banque Mondiale pour une contribution efficace à l'égard du secteur privé devrait adapter sa stratégie au contexte socioéconomique du pays. Nous pensons que l'accent devrait être mis sur les besoins réels du secteur privé burkinabè. Ces besoins concernent entre autres le soutien à la mise en place de politiques en faveur de la réduction des coûts des facteurs de production, du renforcement des capacités des entrepreneurs, de la modernisation de l'agriculture, de l'accès au financement des petites et moyennes entreprises. Des actions de la Banque Mondiale dans ces domaines compléteront les insuffisances de sa contribution en faveur du secteur privé.

Pour terminer nous voulons rappeler que le recul de l'aide publique au développement constaté ces dernières années du fait de la crise financière internationale, révèle toute l'importance pour le Burkina Faso de faire de son secteur privé le moteur de sa croissance économique et de son développement durable dans la perspective d'anticiper un impact négatif de la diminution de l'aide publique au développement. Un secteur privé dynamique, permettrait ainsi au pays de démontrer sa capacité d'adaptation face à la libéralisation de son économie au plan régional et international.

Bibliographie

1 Ouvrages

- Bairoch, P. 1990. *Qu'est ce que le développement ?* Encyclopédie économique, Paris, Economica,
- Brunel, S. 1993. *Le gaspillage de l'aide publique au développement* édition du seuil
- De Soto, H. 2005. *The mystery of capital* Flammarion, Collin.champs
- Klein, N. 2007. *The shock doctrine: the rise of disaster capitalism*, penguin books
- Moyo, D. 2009. *L'aide fatale, les ravages d'une aide inutile et des solutions pour l'Afrique* .JC Lattès
- Nahavandi, F. 2008. *Du développement à la globalisation. Histoire d'une stigmatisation* Bruxelles: Bruylant
- Sachs, W .et Stevor, G. 2003. *Des ruines du développement* le serpent à plumes
- Teulon, F. 1999 *Les pays en développement*, paris, Hachette.
- Timothée, S. et Benjamin.Zio., 2004. *Le secteur privé et la création d'emplois décents en Afrique*
- Zagré, P. 1994. *Les politiques économiques du Burkina Faso/une tradition structurelle*, éd Karthala, paris,

2-Articles

- Cling P .Razafindrako M, Roubaud, F2011. « *La Banque Mondiale, entre transformations et résiliences* »critique internationale
- Georgiou, C., 2008. « *L'Etat capitaliste à l'ère du néolibéralisme* » Que faire ? LCR.n°09 aout /octobre
- Hibou, B., 1998. « *Les méfaits du catéchisme économique : L'exemple de l'Afrique subsaharienne* » politique africaine n°71
- Klein M., 2006. « *Simplifier la vie des entreprises*» finance et développement

3-Rapports d'études

- Banque Mondiale, *Enquête sur les entreprises au Burkina Faso*, 2006.
- Banque Mondiale, *Rapport sur le secteur privé Burkinabè*, juin 2006
- CAPES, « *Pôles de compétitivité Régionale au Burkina Faso* », novembre 2007
- CAPES, *Croissance et pauvreté au Burkina Faso : une approche en équilibre général calculable* Rapport provisoire. 2011
- Conseil national du patronat burkinabè *le secteur privé et la création d'emplois décent en Afrique* 2004
- Doing Business: Rapport 2006 à 2013
- FAO, *Défis et opportunités pour les PME au Burkina Faso* ,2008

Maison de l'entreprise du Burkina Faso, *Etude sur le profil des secteurs porteurs et constitution d'une banque d'idée de projets privés au Burkina Faso*, janvier 2007.

Ministère de l'agriculture de l'hydraulique et des ressources halieutiques « *Cadre d'actions pour l'investissement agricole au Burkina Faso*, » mars 2011.

Ministère du commerce, de la promotion de l'entreprise et de l'artisanat (MPCEA) du Burkina Faso, « *lettre de politique de développement du secteur privé* » 2002,

OCDE, *orientation du comité d'aide au développement (CAD) concernant le rôle de la coopération pour le développement à l'appui de l'expansion du secteur privé* n 72 1994

OHADA, *Doing Business dans les Etats membres de l'OHADA* 2012,

SCADD, *rapport final*, 2010.

Mémoire de fin d'études

Abdoulaye M., 2009 « *politique de développement du secteur privé au Benin: Etat des lieux et Perspectives* » Université d'abomey calavi

Juguet E., 2011. « *Coopération internationale et soutien au secteur privé en Afrique Sub-saharienne : Contexte, modalités et enjeux.* » Observatoire du Management Alternatif Alternative Management Observatory

Sawadogo L., 2008 « *Quel Environnement des affaires pour la promotion du secteur privé au Burkina Faso*, » mémoire ENAREF

Traore F., 1988 « *Les aspects juridiques de l'intervention de la Banque Mondiale dans les pays en développement*, » université de Ouagadougou

Webographie

Burkinapmepmi.com - le portail des PME / PMI au Burkina Faso consulté le 25 janvier 2013

www.dgcoop.gov.bf consulté en avril 2012

www.doing business visité en juillet 2012

www.worldbank.org visité en juillet 2012

www.ccia-bf.net visité en janvier 2013

http://dictionnaire.sensagent.com consulté le 25 janvier 2013

http://www.sidwaya.bf/quotidien consulté en février 2013

http://www.gralon.net consulté en janvier 2013

http://www.tresor.economie.gouv.fr_ consulté le 03 mars 2013

http://www.africaneconomicoutlook.org/fr/ consulté en février 2013

Liste des figures

Figure 1 Carte Géographique du Burkina Faso	xi
Figure 2 Contraintes principales à l'investissement des entreprises au Burkina Faso.....	9
Figure 3 répartition sectorielle du portefeuille Banque Mondiale.....	30

Liste des Tableaux

Tableau 1 Récapitulatifs des variables d'intérêt et les indicateurs	24
Tableau 2 Entretiens semi directifs	26
Tableau 3 Evolution des indicateurs sur la facilité de création d'entreprises au Burkina Faso	32
Tableau 4 Evolution des indicateurs de transfert de propriété et d'exécution des contrats	33
Tableau 5 Evolution des indicateurs d'octroi de permis de construire et de raccordement à l'électricité	34

Annexes

Annexe1- tableau d'Identification de l'approche stratégique de la Banque Mondiale pour le développement du secteur privé au Burkina Faso

Domaines d'interventions	Etude sur la compétitivité et croissance économique : Orientations, Stratégies et Actions, 2001	Rapport sur le secteur privé Burkinabè 2006	Enquête sur les entreprises au Burkina Faso 2006	Stratégie d'aide pays 2005/2009	Stratégie d'aide pays 2009/2012
Accroissement de la compétitivité et de la croissance économique				X	X
soutien aux programmes de privatisations (énergie télécommunication, transport)			X	X	X
Amélioration du climat des affaires et des investissements	X	X	X	X	X
Amélioration de l'accès au marché national et international			X	x	X
Accroissement de la productivité agricole	X	X	X	X	X
Harmonisation des politiques commerciales	X	X	X		
Amélioration de la gouvernance démocratique	X	X	X	X	X
Renforcement des capacités institutionnelles d'appui au secteur privé			X	X	X

Annexe 2- Tableau 4- Obtention de prêts et protection des investisseurs

obtention de prêts				Protection des investisseurs				
	Indice de la fiabilité des droits légaux (0-10)	Étendue de l'information sur le crédit (0-6)	Couverture par les registres publics (% des adultes)	Couverture par les bureaux privés (% des adultes)	Indice de la divulgation des informations (0-10)	Indice mesurant la responsabilité des dirigeants (0-10)	Indice de la facilité des poursuites judiciaires par les actionnaires (0-10)	Indice de protection des investisseurs (0-10)
2004
2005	3	1	0,2	0
2006	3	1	1,9	0	6	1	4	3,7
2007	3	1	2,4	0	6	1	4	3,7
2008	3	1	2,1	0	6	1	4	3,7
2009	3	1	1,9	0	6	1	4	3,7
2010	3	1	1,9	0	6	1	4	3,7
2011	3	1	1,8	0	6	1	4	3,7
2012	6	1	1,8	0	6	1	4	3,7
2013	6	1	1,7	0	6	1	4	3,7

Source : rapport Doing Business 2004-2013 (Banque Mondiale)

Annexes 3 Tableau6 : Paiements des impôts et commerce transfrontalier

Paiements des impôts		Commerce transfrontalier						
	Paiements (nombre par année)	Délai (heures par année)	Documents nécessaires à l'exportation (nombre)	Délai nécessaire à l'exportation (jours)	Coûts à l'exportation (USD par conteneur)	Documents nécessaires à l'importation (nombre)	Délai nécessaire à l'importation (jours)	Coûts à l'importation (USD par conteneur)
2004
2005
2006	45	270	11	45	2 226	11	54	3 722
2007	45	270	11	45	2 226	11	54	3 722
2008	45	270	11	45	2 226	11	54	3 722
2009	45	270	11	45	2 262	11	54	3 830
2010	46	270	11	41	2 262	11	49	3 830
2011	46	270	10	41	2 412	10	49	4 030
2012	46	270	10	41	2 412	10	49	4 030
2013	46	270	10	41	2 412	10	47	4 030

Source : Rapport Doing Business 2004-2013 (Banque Mondiale)

Annexe 4 Tableau 7 : Evolution de l'indicateur paiement de l'insolvabilité

	Classement	Délai (années)	Coût (% de la valeur du bien)	Taux de recouvrement (cents par dollar)
DB2004	..	4	9	6,3
DB2005	..	4	9	10,7
DB2006	..	4	9	6,3
DB2007	..	4	9	26,4
DB2008	..	4	9	25,6
DB2009	..	4	9	21,7
DB2010	..	4	9	21,7
DB2011	..	4	9	26,8
DB2012	112	4	9	27,3
DB2013	113	4	9	27,3

Source : rapport Doing Business 2004-2013 (Banque Mondiale)

Annexe 5 Tableau de Variation du classement Doing Business 2012 du Burkina Faso

Classements par catégorie	DB 2012 Classement	DB 2011 Classement	Variation dans le classement
– Création d'entreprises	116	118	+2
– Octroi de permis de construire	59	62	+3
– Accès à l'électricité	139	137	-2
– Transfert de propriété.	111	120	+9
– Obtention de prêts	126	152	+26
– Protection des investisseurs.	147	145	-2
– Paiement des impôts	147	156	-1
– Commerce transfrontalier.	175	175	Sans changement
– Exécution des contrats.	108	107	-1
– Solutionnement de l'insolvabilité.	103	106	+3

Annexe 6 La contribution sectoriel au PIB réel du Burkina Faso

	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Secteur Primaire	-1,1	2,9	2,8	0,2	2,5	-1,4	2,2
Secteur Secondaire	0,4	0,5	1,2	0,5	0,7	2,8	4,1
Secteur Tertiaire	3,9	3,8	2,3	2,1	1,2	1,1	1,6
Taux de croissance du PIB réel	4,5%	8,7%	5,5%	3,6%	5,2%	3,2%	7,9%

Source : Ministère de l'économie et des finances, Mars 2011